



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

DÉFIS LIÉS À LA DURABILITÉ DES STOCKS DE SAUMON DU YUKON

Rapport du Comité permanent des pêches et des océans

Ken McDonald, président

OCTOBRE 2024
44^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : www.noscommunes.ca

DÉFIS LIÉS À LA DURABILITÉ DES STOCKS DE SAUMON DU YUKON

Rapport du Comité permanent des pêches et des océans

**Le président
Ken McDonald**

OCTOBRE 2024

44^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

AVIS AU LECTEUR

Rapports de comités présentés à la Chambre des communes

C'est en déposant un rapport à la Chambre des communes qu'un comité rend publiques ses conclusions et recommandations sur un sujet particulier. Les rapports de fond portant sur une question particulière contiennent un sommaire des témoignages entendus, les recommandations formulées par le comité et les motifs à l'appui de ces recommandations.

Pour guider le lecteur :

Un glossaire des termes utilisés dans ce rapport est disponible à la page ix

COMITÉ PERMANENT DES PÊCHES ET DES OCÉANS

PRÉSIDENT

Ken McDonald

VICE-PRÉSIDENTS

Mel Arnold

Caroline Desbiens

MEMBRES

Lisa Marie Barron

Richard Bragdon

Serge Cormier

Ken Hardie

Mike Kelloway

Robert J. Morrissey

Rick Perkins

Clifford Small

Patrick Weiler

AUTRES DÉPUTÉS QUI ONT PARTICIPÉ

Taylor Bachrach

Rachel Blaney

Earl Dreeshen

Dave Epp

Matthew Green

Brendan Hanley

Yvonne Jones

Damien C. Kurek

Kelly McCauley

Greg McLean

L'hon. Rob Moore

Dan Muys

Jeremy Patzer

Joanne Thompson

Peter Schiefke

Brad Vis

GREFFIÈRE DU COMITÉ

Geneviève Dubois-Richard

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Recherche et éducation

Natacha Kramski, analyste

Marlisa Tiedemann, analyste

Poonam Jusrut, analyste

LE COMITÉ PERMANENT DES PÊCHES ET DES OCÉANS

a l'honneur de présenter son

DIX-SEPTIÈME RAPPORT

Conformément au mandat que lui confère l'article 108(2) du Règlement, le Comité a étudié la durabilité de la population des stocks de saumon du Yukon et a convenu de faire rapport de ce qui suit :

TABLE DES MATIÈRES

GLOSSAIRE	IX
LISTE DES RECOMMANDATIONS.....	1
DÉFIS LIÉS À LA DURABILITÉ DES STOCKS DE SAUMON DU YUKON	9
Introduction.....	9
Le saumon sauvage du Pacifique au Yukon.....	10
Diminution des stocks de saumons sauvages du Pacifique au Yukon	14
L'importance du saumon sauvage du Pacifique pour les Premières Nations du Yukon et l'impact de son déclin	18
Accords touchant au saumon du fleuve Yukon	21
Le <i>Traité sur le saumon du Pacifique et l'Accord sur le saumon du fleuve Yukon</i>	21
L' <i>Accord-cadre définitif</i>	23
Les causes du déclin du saumon sauvage du Pacifique et les solutions éventuelles	24
Le milieu océanique.....	24
Le changement climatique et son impact sur les conditions océaniques	24
Concurrence du saumon d'élevage.....	25
Prédation des pinnipèdes	26
Pêche commerciale en Alaska	27
L'environnement d'eau douce au Yukon	29
Perte d'habitat et modification des conditions des cours d'eau	30
La pêche dans le fleuve Yukon	31
Projets miniers	32
Barrages hydroélectriques	35
Facteurs propres à la Colombie-Britannique	38
Comment protéger et rétablir les stocks de saumons du Pacifique.....	40

Collaboration et financement	40
Collecte de données, surveillance et activités scientifiques	42
Incorporer le savoir traditionnel.....	43
Écloseries de conservation	45
Mise à jour du <i>Traité sur le saumon du Pacifique</i> et de l' <i>Accord sur le saumon du fleuve Yukon</i>	47
Éducation et sensibilisation	49
Conclusion	50
ANNEXE A : LISTE DES TÉMOINS.....	51
ANNEXE B : LISTE DES MÉMOIRES	53
DEMANDE DE RÉPONSE DU GOUVERNEMENT	55

GLOSSAIRE

Échappement : L'échappement de géniteurs désigne « la partie d'une remontée de saumons adultes qui se reproduit sur les frayères en évitant la capture dans toutes les pêches – y compris les pêches de subsistance, des Premières Nations, commerciales, à usage personnel, domestiques et sportives/récréatives¹ ». Le nombre d'échappements peut être utilisé pour déterminer l'état des stocks et le nombre de saumons potentiellement disponibles pour la pêche.

Interception : Le saumon migre sur de longues distances pour achever son cycle de vie et peut traverser les frontières internationales. Le Canada et les États-Unis (É.-U.) ont donc eu à faire face à un défi commun : le saumon produit (c.-à-d. qui a frayé) dans les eaux d'un pays était parfois capturé par des pêcheurs de l'autre pays. Le concept d'interception s'entend donc de la « récolte du saumon d'un pays par les [pêcheurs] d'un autre pays² ».

Saumon d'origine canadienne : Saumon produit dans les cours d'eau canadiens. Dans les rivières transfrontalières du Yukon, les saumons d'origine canadienne doivent traverser la partie américaine de la rivière avant d'atteindre leur cours d'eau natal dans les eaux canadiennes pour frayer.

1 Yukon River Drainage Fisheries Association et Comité du fleuve Yukon, *Yukon River Salmon Agreement Handbook: Information and Reference Materials*, juin 2005, p. 16 [TRADUCTION].

2 Commission du saumon du Pacifique, *The Pacific Salmon Treaty* [TRADUCTION].

LISTE DES RECOMMANDATIONS

À l'issue de leurs délibérations, les comités peuvent faire des recommandations à la Chambre des communes ou au gouvernement et les inclure dans leurs rapports. Les recommandations relatives à la présente étude se trouvent énumérées ci-après.

Recommandation 1

Étant donné que le saumon est essentiel à la sécurité alimentaire et à la santé communautaire des Premières Nations et que la diminution des stocks de ce poisson menace les droits à l'autodétermination et aux modes de vie traditionnels que confère aux Premières Nations la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*, que le gouvernement du Canada protège ces droits par la prise de décisions de gestion adéquates. 21

Recommandation 2

Que Pêches et Océans Canada reconnaisse qu'une menace fondamentale pour la population du saumon est attribuable aux changements climatiques et que toutes les mesures adaptées à ces changements soient prises sans plus de délai afin de préserver l'espèce menacée le plus rapidement possible. 25

Recommandation 3

Que la ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne, Pêches et Océans Canada, la ministre des Affaires étrangères et Affaires mondiales Canada travaillent, avec leurs homologues internationaux chargés de la gestion des pêches du saumon du Pacifique, à étudier l'impact, sur le saumon sauvage du Pacifique, de la libération à large échelle dans l'écosystème du Pacifique Nord de saumons roses et kétas produits en écloséries par des pays dont les États-Unis, le Japon, la Corée et la Russie. 26

Recommandation 4

Que la ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne et Pêches et Océans Canada, en coopération avec les gouvernements de l'Alaska et des États-Unis, évaluent l'impact de la prédation des pinnipèdes sur les stocks de saumons du Pacifique d'origine canadienne et qu'ils permettent les mesures de gestion nécessaires au rétablissement des stocks. 27

Recommandation 5

Comme les témoignages sont partagés quant à l'ampleur de l'impact des prises accessoires en milieu océanique sur le nombre de saumons en remonte, il est essentiel que Pêches et Océans Canada lance ou soutienne un examen indépendant de cette question, afin de résoudre les disparités entre les différents témoignages quant à l'impact de la prise accessoire et aux données que les responsables de Pêches et Océans Canada reçoivent de la National Oceanic and Atmospheric Administration. 29

Recommandation 6

Que le gouvernement du Canada obtienne de l'information de la part des autorités américaines concernées sur le nombre de saumons capturés accidentellement dans le cadre de la pêche à la goberge aux États-Unis, et que Pêches et Océans Canada rendent cette information publique..... 29

Recommandation 7

La pêche océanique devrait être couverte par un *Accord sur le saumon du fleuve Yukon* élargi, dans la mesure où les témoignages ont indiqué que « l'abondance » au large ne se reflète pas dans le nombre des saumons qui remonte le Fleuve. 29

Recommandation 8

Que le gouvernement du Canada agisse sans tarder, en tant que partenaire responsable des gouvernements provincial et territorial, pour protéger et restaurer les bassins versants que menacent la crise climatique et les dégradations environnementales causées par l'activité humaine. 31

Recommandation 9

Le gouvernement du Yukon et le gouvernement du Canada devraient élaborer une stratégie de gestion des eaux du fleuve Yukon afin de contrer le problème des étiages qui nuisent aux aires de frai du saumon..... 31

Recommandation 10

Que la ministre des Pêches, des Océans et de Garde côtière canadienne et Pêches et Océans Canada priorisent la mise en place de mesures adéquates de surveillance et d'application des règles afin de combattre la pêche illégale, non déclarée et non réglementée du saumon du Pacifique d'origine canadienne. 32

Recommandation 11

Que le gouvernement du Yukon, en collaboration avec Pêches et Océans Canada, intensifient leurs efforts pour établir que la surveillance des effets des projets d'exploitation des placers sur les frayères à saumon par le gouvernement du Yukon et Pêches et Océans Canada est entièrement conforme au système de gestion de l'habitat du poisson. 34

Recommandation 12

Que le gouvernement du Canada travaille urgemment avec le gouvernement du Yukon à régler les désaccords quant à leurs compétences respectives à l'égard de la santé et du bien-être du saumon du Yukon, et si nécessaire qu'ils concluent de nouveaux accords pour combler toutes les lacunes éventuelles de la réglementation en matière de surveillance. 34

Recommandation 13

Le gouvernement du Yukon devrait examiner les évaluations et règlements environnementaux qu'il applique aux activités d'exploitation des placers, et évaluer leur impact sur la qualité de l'eau dans les cours d'eau..... 35

Recommandation 14

Que Pêches et Océans Canada, en partenariat avec Ressources naturelles Canada et, si nécessaire, Environnement et Changement climatique Canada, explorent en collaboration avec des organismes provinciaux et territoriaux l'impact potentiel des mines abandonnées sur les populations de saumons dans les bassins versants où elles se trouvent, et particulièrement les risques que posent les fuites et les écoulements, notamment aux mines BYG au Yukon et Tulsequah Chief en Colombie-Britannique, et que les résultats de cette étude soient communiqués au Comité..... 35

Recommandation 15

Que la ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne travaille étroitement avec le gouvernement du Yukon et les gouvernements de l'Alaska et des États-Unis à protéger adéquatement les habitats du saumon sauvage..... 35

Recommandation 16

Que le gouvernement du Canada contribue véritablement et, au besoin, financièrement à la participation de la Première Nation des Kwanlin Dün au projet de réaménagement de la passe migratoire de Whitehorse, conformément à l'obligation, issue d'un traité, qu'exprime l'article 16.3.2.2 de l'*Entente définitive de la Première Nation des Kwanlin Dun*. 38

Recommandation 17

Que le gouvernement du Canada travaille avec les parties prenantes à la modernisation de l'infrastructure le long du fleuve Yukon, et notamment à l'amélioration des échelles à poissons et à d'autres changements recommandés aux fins du rétablissement des stocks. 38

Recommandation 18

Que le gouvernement du Canada entreprenne des négociations avec le gouvernement des États-Unis et le gouvernement de l'Alaska de sorte que les mesures de gestion du saumon de la Colombie-Britannique et de l'Alaska soient harmonisées et fondées sur les écosystèmes..... 39

Recommandation 19

Que le gouvernement du Canada entreprenne des négociations avec le gouvernement des États-Unis ou le gouvernement de l'Alaska afin que prenne fin la pêche d'interception dans le district de pêche 104 de l'Alaska..... 39

Recommandation 20

Que le gouvernement du Canada explique dans le contexte de la réconciliation la priorité qu'il attache à la lutte contre la pêche d'interception, cette pratique non viable ayant des conséquences négatives sur les Premières Nations de la côte Ouest du Canada. 39

Recommandation 21

Que le gouvernement du Canada accroisse suffisamment le financement et les ressources affectés aux mesures concrètes jugées nécessaires par les experts et les parties prenantes au renversement du déclin du saumon dans le fleuve Yukon. 41

Recommandation 22

Que toutes les parties envisagent, dans leurs efforts pour contrer la diminution des populations de saumon, la restauration des habitats, le renversement ou l'atténuation des effets du changement climatique, la suppression ou l'atténuation des obstructions causées par l'homme sur les trajectoires empruntées par le saumon, ou la prise d'autres mesures jugées judicieuses. 41

Recommandation 23

Que le gouvernement du Canada reconnaisse l'impact du changement climatique sur la santé des océans et des cours d'eau, et notamment ses répercussions sur le saumon du fleuve Yukon et d'autres espèces, et que le gouvernement du Canada, dans le cadre de ses efforts de restauration de la durabilité du stock de saumon dans le fleuve Yukon, collabore avec les autres ordres de gouvernement et au-delà de la frontière à la prise de mesures complètes pour renverser, contrer et atténuer l'impact du changement climatique. 42

Recommandation 24

Que le gouvernement du Canada consacre suffisamment d'attention et de ressources à la surveillance des unités de conservation individuelles du saumon du Yukon, des données plus précises sur la montaison étant nécessaires à la prévention des extinctions locales et des pertes de biodiversité. 43

Recommandation 25

Que Pêches et Océans Canada prenne les décisions de gestion le plus près du terrain possible en consultant les communautés et les intervenants concernés directement par le déclin de l'espèce afin de s'assurer d'obtenir les meilleures données pour favoriser une meilleure gestion du territoire et ainsi, prendre la bonne décision au bon endroit et encourager une bonne cohérence globale. 43

Recommandation 26

Que le gouvernement du Canada accroisse le financement octroyé, par l'intermédiaire de Pêches et Océans Canada, afin que davantage de ressources et d'attention soient consacrées à la surveillance du saumon du fleuve Yukon et du Nord de la Colombie-Britannique et à la collecte de données à son sujet..... 43

Recommandation 27

Étant donné que de nombreux exemples existent de Premières Nations assumant la direction des efforts de protection et de conservation des stocks de saumons locaux pour les générations futures, que Pêches et Océans Canada travaille avec les Premières Nations à intégrer le savoir et les pratiques traditionnels aux stratégies de gestion et de restauration du saumon du Yukon..... 44

Recommandation 28

Que le gouvernement du Canada accroisse les investissements dans les efforts d'intendance communautaire des Premières Nations, y compris en matière de conservation et de surveillance, en mettant l'accent sur des programmes durables, prévisibles et pluriannuels..... 45

Recommandation 29

Que le gouvernement du Canada collabore avec les gouvernements des États-Unis, de l'État de l'Alaska et du Yukon et les gouvernements des Premières Nations et des communautés autochtones américaines concernées, ainsi qu'avec les parties prenantes, à élaborer et à mettre en œuvre, en combinant science et savoir traditionnel, un plan de renversement du déclin des populations de saumon quinnat du fleuve Yukon (et à lancer des initiatives de rétablissement des stocks)..... 45

Recommandation 30

Que le gouvernement du Canada, en collaboration avec les Premières Nations du Yukon, honore les ententes définitives, particulièrement en ce qu'elles concernent la conservation et la protection du saumon du fleuve Yukon, et continue de faire des efforts véritables pour les appliquer..... 45

Recommandation 31

Que le gouvernement du Yukon, en collaboration avec les Premières Nations du Yukon et Pêches et Océans Canada, mette en place le centre d'intendance du saumon de la Première Nation des Kwanlin Dün, dans le cadre duquel une étude de faisabilité sera réalisée sur l'éventuelle création, au Yukon, d'une éclosérie de conservation du saumon du Yukon..... 46

Recommandation 32

Que les gouvernements du Canada et des États-Unis, en collaboration avec les gouvernements du Yukon et de l'Alaska, passent de l'actuel *Accord sur le saumon du fleuve Yukon*, axé sur le passage frontalier, à l'élaboration d'un accord binational global ayant pour objectif de restaurer et de reconstituer le saumon du fleuve Yukon et l'écosystème qui le soutient. 47

Recommandation 33

Que le gouvernement du Canada amplifie le travail avec les gouvernements de l'Alaska et des États-Unis sur les initiatives de conservation et les mesures de contrôle des pêches qui aideront à assurer l'avenir du saumon sauvage du Pacifique et la mise en œuvre future d'un *Accord sur le saumon du fleuve Yukon* équitable et durable. 48

Recommandation 34

Que le gouvernement du Canada tienne des négociations afin que les exceptions applicables aux Premières Nations au titre du moratoire de sept ans sur la pêche du quinnat, si elles sont considérées, soient mises en œuvre équitablement des deux côtés de la frontière, avec, chaque fois, des consultations adéquates..... 48

Recommandation 35

Que la ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne et le gouvernement du Canada commencent à renégocier l'*Accord sur le saumon du fleuve Yukon* avec les États-Unis afin qu'il reflète mieux les réalités actuelles, et potentiellement qu'il mesure non plus seulement l'ampleur de l'échappement, mais aussi d'autres caractéristiques comme la taille, le sexe et l'âge des poissons, et qu'il reconnaisse le savoir traditionnel et l'incorpore aux processus d'évaluation et à la prise de décisions..... 48

Recommandation 36

Que la ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière, Pêches et Océans Canada et d'autres ministres et ministères accroissent leur activité diplomatique afin que les traités et accords sur la gestion du saumon du Pacifique :

- **établissent des processus et des règlements de gestion des pêches favorables à la durabilité et à la conservation des stocks d'origine canadienne, surtout s'ils sont menacés;**
- **assurent aux collectivités autochtones et aux pêcheurs du Canada l'accès prioritaire aux stocks de saumon d'origine canadienne..... 49**

Recommandation 37

Que toute initiative prise pour préserver et protéger le saumon du fleuve Yukon et du Nord de la Colombie-Britannique prévoie aussi du soutien pour une sensibilisation appropriée des habitants et des visiteurs, y compris les enfants et les jeunes, à l'importance du saumon..... 50



DÉFIS LIÉS À LA DURABILITÉ DES STOCKS DE SAUMON DU YUKON

INTRODUCTION

Le 16 juin 2022, le Comité permanent des pêches et des océans de la Chambre des communes (le Comité) a adopté une motion pour entreprendre une étude

sur la viabilité de la population des stocks de saumons du Pacifique dans les bassins hydrographiques des rivières Alsek, Porcupine et Yukon, qui comprendrait les éléments suivants :

- une séance d'information avec des fonctionnaires du ministère des Pêches et Océans Canada, sur l'Initiative de la Stratégie relative au saumon du Pacifique;
- les menaces sur la viabilité de l'espèce du saumon du Pacifique et l'importance de la pêche au saumon pour les Premières Nations du Yukon;
- la dynamique du *Traité sur le saumon du Pacifique* avec les États-Unis et, en particulier, l'*Accord sur le saumon du fleuve Yukon*, et leur rôle dans la conservation et l'intendance, la mise en valeur de la production d'écloserie, la transformation des pêches, la gestion intégrée et la collaboration sur lesquelles repose l'Initiative de la Stratégie pour le saumon du Pacifique.
- l'impact de la prédation, du changement climatique et d'autres facteurs sur les stocks de saumon¹.

Le 15 février 2024 le Comité a convenu d'entendre deux heures de témoignages dans le cadre de cette étude « en se concentrant sur les questions transfrontalières liées à la santé à long terme des populations de saumon sauvage de la Colombie-Britannique² ». De nombreuses questions liées à cette espèce, tant au Yukon qu'en Colombie-Britannique,

1 Chambre des communes, Comité permanent des pêches et des océans (FOPO), [Procès-verbal](#), 16 juin 2022.

2 FOPO, [Procès-verbal](#), 15 février 2024.



font l'objet du présent rapport, mais l'une des sections porte spécifiquement sur la situation dans les eaux de la Colombie-Britannique.

Du 15 février au 13 juin 2024, le Comité a entendu 19 témoins et reçu six mémoires. Les intervenants représentaient le gouvernement fédéral et celui du Yukon, des Premières Nations du Yukon et des Autochtones de l'Alaska, ou des organismes non gouvernementaux; d'autres étaient des scientifiques ou des personnes siégeant ou ayant siégé à des comités responsables de la gestion du saumon du Yukon, dont le Sous-comité du saumon du Yukon.

Le Comité remercie les témoins, et il exprime particulièrement sa reconnaissance aux membres des Premières Nations du Yukon qui ont témoigné des conséquences importantes de la baisse des stocks de saumons du Pacifique sur leurs communautés, notamment du point de vue du transfert du savoir et de l'importance culturelle du saumon pour les générations futures.

La première partie du rapport dresse un état des lieux : on y décrit le déclin des stocks de saumons sauvages du Pacifique au Yukon, l'importance de ce poisson pour les Premières Nations du Yukon et les Autochtones de l'Alaska et les répercussions du déclin sur leurs communautés. Ensuite, les causes potentielles de la baisse du nombre de saumons du Pacifique en milieu océanique et dans les environnements d'eau douce sont discutées, et diverses solutions sont envisagées. Enfin, la dernière partie du rapport porte sur d'autres outils et approches à considérer pour assurer la protection du saumon sauvage du Pacifique.

LE SAUMON SAUVAGE DU PACIFIQUE AU YUKON

Le saumon du Pacifique naît dans des ruisseaux d'eau douce. Certaines espèces migrent rapidement vers l'océan, tandis que d'autres vivent quelques années en eau douce avant de migrer vers la mer. Le saumon du Pacifique, une fois devenu adulte dans l'océan, retourne dans le cours d'eau où il est né pour s'y reproduire. Une fois qu'il a atteint son ruisseau natal et qu'il a frayé, des milliers d'œufs fécondés sont enfouis dans le gravier. Sur mille œufs fécondés, seuls quelques-uns survivent jusqu'à l'âge adulte. Le saumon du Pacifique meurt après la reproduction.

Steve Gotch, directeur senior des Opérations pour la Région du Pacifique à Pêches et Océans Canada (MPO), a décrit comme suit le saumon du Pacifique au Yukon :

De nombreuses populations de saumons du Pacifique au Yukon représentent la limite nord de l'aire de répartition de leur espèce. Contrairement à d'autres stocks de saumon du Pacifique qui vivent dans des régions plus tempérées et plus méridionales de l'Ouest

de l'Amérique du Nord, les stocks de saumon du Yukon se sont adaptés pendant des millénaires pour survivre dans des conditions subarctiques souvent difficiles. Par conséquent, quantité de stocks de saumon du Yukon ont la plus longue durée de vie et sont les plus gros de leur espèce, ce qui leur permet bien souvent de migrer sur plusieurs milliers de kilomètres vers l'intérieur des terres depuis l'océan pour accéder aux zones de frai situées dans les habitats d'eau douce³.

Le bassin versant du fleuve Yukon est très vaste : il est de 25 % plus étendu que l'ensemble de la province de l'Alberta (figure 1)⁴. Bathsheba Demuth, professeure doyenne associée d'histoire, d'environnement et de société à Brown University, comparaisant à titre personnel, a dit au Comité que les saumons quinnats, également connu sous le nom de saumon chinook, sont « absolument essentiels à la fonction écologique de base [du bassin versant du fleuve Yukon], d'une manière qu'on ne saurait sous-estimer », puisqu'ils apportent « les nutriments de la mer de Béring, le long de milliers de kilomètres à l'intérieur des terres, à des écosystèmes qui autrement n'y auraient pas accès⁵ ». L'azote qu'ils apportent dans les eaux d'amont est important pour les arbres de la forêt boréale qui bordent le fleuve, comme l'épinette, et pour tout l'écosystème, « depuis les très petits invertébrés des systèmes fluviaux jusqu'aux ours, aux aigles⁶ ».

3 Steve Gotch, directeur senior, Opérations, Région du Pacifique, Pêches et Océans Canada (MPO), [Témoignages](#), 18 avril 2024.

4 David Curtis, documentariste et pêcheur, à titre personnel, [Témoignages](#), 30 mai 2024.

5 Bathsheba Demuth, professeure doyenne associée d'histoire, d'environnement et de société, Brown University, à titre personnel, [Témoignages](#), 15 février 2024.

6 *Ibid.*



Figure 1 — Carte des bassins versants de l’Asek, de la Porcupine et du fleuve Yukon



Source : Carte produite par la Bibliothèque du Parlement, Ottawa, 2023, à partir de données tirées de Gouvernement du Yukon, *Watersheds – 1M*, 2022; Ressources naturelles Canada, *Atlas de l’Amérique du Nord – Bassins hydrographiques* (FTP), 10M, 2019; Natural Earth, *Cultural Vectors – Populated Places*, 10M, version 5.1.1, *Cultural Vectors – Admin 0 – Countries*, 10M, version 5.1.1, et *Physical Vectors – Rivers + lake centerlines*, 10M, version 5.1.1. La couche *Terrain: Hillshade* est la propriété intellectuelle d’Esri et est utilisée ici sous licence, © 2022 Esri et ses concédants de licence. Tous droits réservés. Logiciel utilisé : Esri, ArcGIS Pro, version 3.0.2.

Le saumon quinnat est le plus gros des saumons du Canada; il peut peser plus de 40 kilos. Le saumon quinnat du Yukon passe jusqu’à deux ans en eau douce et d’un à six ans dans l’océan avant de revenir frayer. Environ 50 % du saumon quinnat du fleuve Yukon est d’origine canadienne. Le saumon quinnat migre depuis l’embouchure du fleuve Yukon entre la mi-mai et la mi-juillet et atteint la frontière canado-américaine, près de 2 000 kilomètres en amont, entre le début de juillet et la mi-août.

Brandy Mayes, gestionnaire, Opérations, pêche et faune, Patrimoine, terres et ressources pour Kwanlin Dün First Nation, a expliqué que les tribus autochtones qui peuplaient les rives du fleuve Yukon du côté de l'Alaska savaient quand le saumon quinnat qu'elles avaient attrapé était d'origine canadienne parce « qu'il était plus gras, plus lourd et relativement plus grand⁷ ». Dennis Zimmerman, consultant en gestion des pêches et de la faune chez Big Fish Little Fish Consultants et membre de comités du *Traité sur le saumon du Pacifique*, comparaisant à titre personnel, a dit du saumon quinnat du Yukon qu'il est « historiquement grand, vieux et proéminent », les adultes de l'espèce parcourant plus de 3 000 km pour regagner leurs frayères au Canada⁸.

Le quinnat du Yukon compte « plus de 100 sites de frai documentés⁹ ». Stephanie Peacock, analyste principale à la Fondation du saumon du Pacifique, a expliqué que les populations d'origine canadienne de saumons quinnats du Yukon forment

un groupe qui n'est pas uniforme, mais plutôt composé de 12 populations génétiquement et écologiquement distinctes, qu'on appelle « unités de conservation ». Chacune de ces unités de conservation présente sa propre histoire évolutive et constitue une unité de biodiversité irremplaçable. Il est essentiel de préserver cette diversité chez le saumon quinnat du Yukon pour en assurer la résilience face au changement climatique¹⁰.

Les témoins ont aussi régulièrement mentionné le saumon kéta. Il est le plus répandu des saumons du Pacifique. Le saumon kéta du Yukon migre vers l'océan peu après avoir émergé du gravier et revient frayer après deux à six ans passés dans l'océan. Le kéta d'automne pèse en moyenne entre 3 et 4 kilos.

Le sonar est utilisé pour détecter les saumons du Pacifique qui migrent pour frayer dans le fleuve Yukon et ses affluents. L'Alaska Department of Fish and Game (ADF&G), aux États-Unis, exploite une station sonar près de Pilot Station, en Alaska, à environ 200 kilomètres en amont de la mer de Béring. Le saumon atteint cette station en deux ou trois jours environ et un seul affluent de frai se trouve en aval de la station sonar. Le MPO et l'ADF&G exploitent une autre station sonar près d'Eagle, en Alaska, à près de 2 000 km en amont de la mer de Béring. Elle est située à environ 30 kilomètres de la

7 Brandy Mayes, gestionnaire, Opérations, pêche et faune, Patrimoine, terres et ressources, Kwanlin Dün First Nation, *Témoignages*, 15 février 2024.

8 Dennis Zimmermann, consultant en gestion des pêches et de la faune et membre de comités du *Traité sur le saumon du Pacifique*, Big Fish Little Fish Consultants, à titre personnel, *Témoignages*, 15 février 2024.

9 Elizabeth MacDonald, gestionnaire des pêches, Conseil des Premières nations du Yukon, *Témoignages*, 15 février 2024.

10 Stephanie Peacock, analyste principale, Fondation du saumon du Pacifique, *Témoignages*, 15 février 2024.



frontière canado-américaine. Les comptages de la station d’Eagle sont utilisés comme comptage des saumons traversant en eaux canadiennes¹¹.

Diminution des stocks de saumons sauvages du Pacifique au Yukon

On a dit au Comité que la baisse des populations de saumons du Pacifique soulève l’inquiétude depuis de nombreuses années. David Curtis, documentariste et pêcheur, comparaisant à titre personnel, a affirmé que les communautés « qui vivent dans la partie supérieure du fleuve [Yukon], de concert avec les scientifiques et les militants, sonnent depuis des décennies l’alarme au sujet des risques très élevés d’extinction du saumon quinnat¹² ». Plusieurs témoins ont décrit le saumon du Pacifique au Yukon comme étant dans un état de crise¹³.

Elizabeth MacDonald, gestionnaire des pêches pour le Conseil des Premières nations du Yukon, a signalé que le saumon quinnat « connaît depuis un certain temps un déclin généralisé et des changements. Les gardiens du savoir traditionnel des collectivités affirment que ce déclin a commencé avant [que] la science occidentale [n’en prenne conscience] dans les années 1980¹⁴. » De même, « la population de saumon kéta est en baisse depuis longtemps¹⁵ ». Selon les témoins, les saumons, tant quinnats que kétas, ont connu une « disparition catastrophique » ou un « effondrement des nombres » dans le fleuve Yukon en 2020¹⁶. En effet, en 2022 et en 2023, à peine 12 % approximativement de la population moyenne de saumon quinnat a été détectée à l’embouchure du fleuve Yukon, et de ces saumons, 40 % sont morts avant d’atteindre la frontière canadienne. De plus, pour le saumon kéta, quatre des cinq plus faibles estimations de frai depuis 1980 se sont

-
- 11 Alaska Department of Fish & Game (ADF&G), [Yukon \(Pilot\) River](#) [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT]; et ADF&G, [Yukon \(Eagle\) River](#) [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].
- 12 David Curtis, documentariste et pêcheur, à titre personnel, [Témoignages](#), 30 mai 2024.
- 13 Dennis Zimmermann, consultant en gestion des pêches et de la faune et membre d’un groupe d’experts du Traité sur le saumon du Pacifique, Big Fish Little Fish Consultants, à titre personnel, [Témoignages](#), 15 février 2024; cheffe Rhonda Pitka, Beaver Village Council, [Témoignages](#), 15 février 2024; Tim Gerberding, président, Sous-comité du saumon du Yukon, [Témoignages](#), 30 avril 2024; et Peter Westley, chaire Wakefield des sciences halieutiques et océaniques, University of Alaska Fairbanks, [Témoignages](#), 30 mai 2024.
- 14 Elizabeth MacDonald, gestionnaire des pêches, Conseil des Premières nations du Yukon, [Témoignages](#), 15 février 2024.
- 15 *Ibid.*
- 16 Elizabeth MacDonald, gestionnaire des pêches, Conseil des Premières nations du Yukon, [Témoignages](#), 15 février 2024; et David Curtis, documentariste et pêcheur, à titre personnel, [Témoignages](#), 30 mai 2024.

produites de 2020 à 2023, et seulement 20 % du nombre moyen de ce saumon a atteint la frontière canadienne à chaque année depuis 2020¹⁷.

Les témoins ont également partagé des chiffres accablants sur la saison 2023 :

- Le comité technique mixte du fleuve Yukon s’attendait, avant la saison, à ce que 26 000 saumons quinnats du Yukon entrent au Canada, mais seulement 15 304 l’ont fait;
- À peine plus de 350 quinnats ont été détectés dans la rivière Takhini, un affluent du tronçon principal du fleuve Yukon;
- 54 quinnats ont emprunté l’échelle à poissons de Whitehorse, le plus faible nombre jamais observé¹⁸.

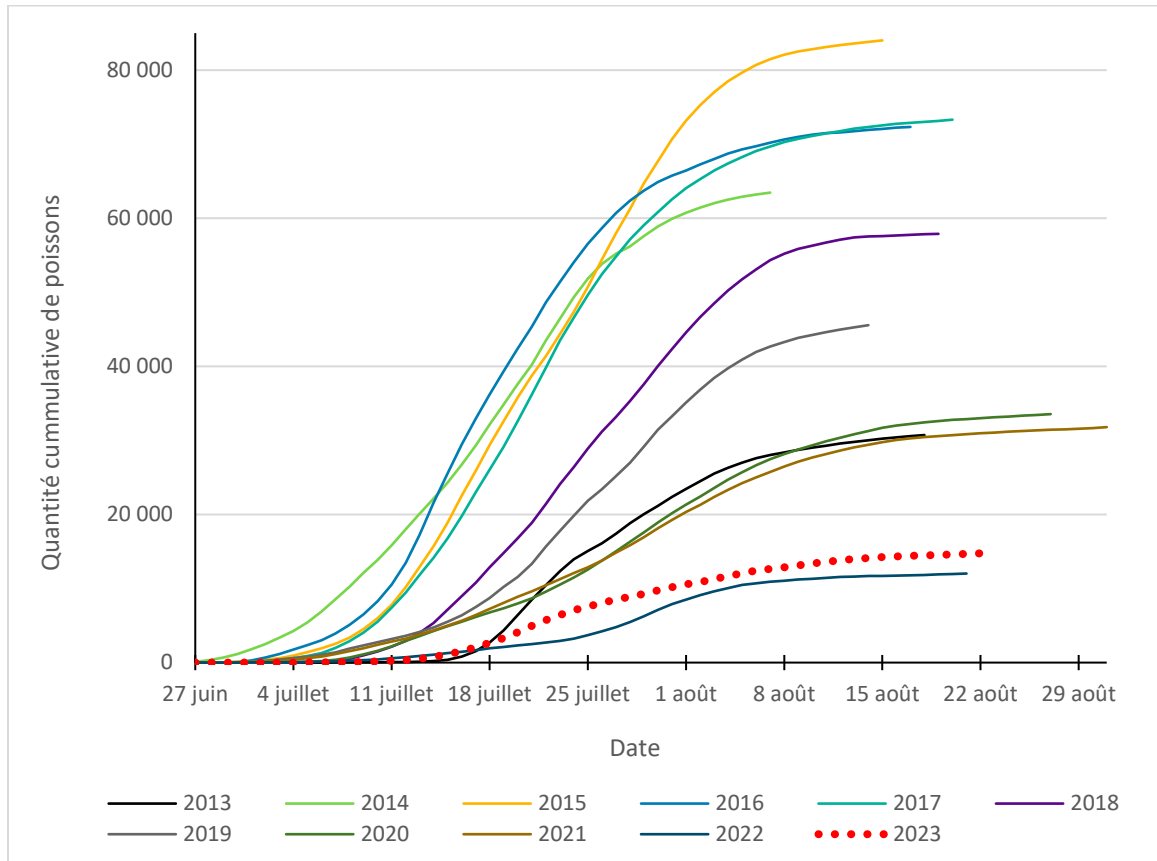
Les figures 2 et 3 illustrent la quantité cumulative quotidienne de saumons quinnats et kétas qui sont passés à la frontière canado-américaine de 2013 à 2023.

17 Elizabeth MacDonald, gestionnaire des pêches, Conseil des Premières nations du Yukon, [Témoignages](#), 15 février 2024.

18 Brandy Mayes, gestionnaire, Opérations, pêche et faune, Patrimoine, terres et ressources, Kwanlin Dün First Nation, [Témoignages](#), 15 février 2024; David Curtis, documentariste et pêcheur, à titre personnel, [Témoignages](#), 30 mai 2024; et l’hon. Nils Clarke, ministre de l’Environnement, Gouvernement du Yukon, [Témoignages](#), 13 juin 2024.

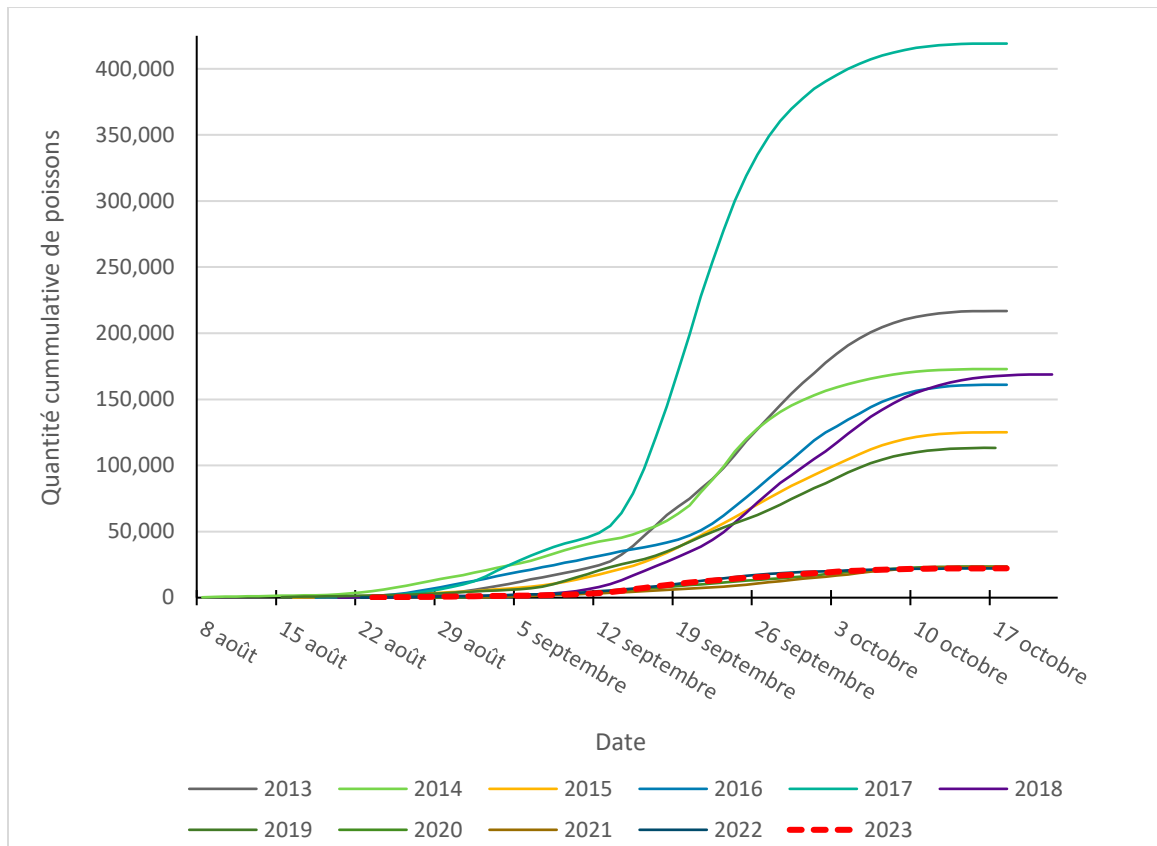


Figure 2 — Quantité cummulative quotidienne de saumons quinnats passés à la station de sonar d’Eagle (frontière Canada/États-Unis) de 2013 à 2023



Source : Alaska Department of Fish and Game, « Daily Escapement Table », [Escapement Monitoring Inseason and Historical Data Yukon Management Area](#).

Figure 3 — Quantité cumulée quotidienne de saumons kétas d'automne passés à la station de sonar d'Eagle (frontière Canada/États-Unis) de 2013 à 2023



Source : Alaska Department of Fish and Game, « Daily Escapement Table », [Escapement Monitoring Inseason and Historical Data Yukon Management Area](#).

En avril 2024, les prévisions pour la saison 2024 étaient « extrêmement faibles », le retour de moins de 20 000 saumons étant attendu dans la partie canadienne du fleuve Yukon¹⁹.

Non seulement les saumons sauvages du Pacifique sont moins nombreux à revenir dans les rivières du Yukon mais, comme l'a dit la cheffe Nicole Tom de la nation Little Salmon Carmacks ceux qui reviennent sont « plus petits, ils ont plus de cicatrices et une chair plus tendre » que par le passé²⁰. Tim Gerberding, président du Sous-comité du saumon du Yukon, a dit de même que « [l]e saumon qui revient désormais a la moitié de la taille de

19 Steve Gotch, directeur senior, Opérations, Région du Pacifique, MPO, [Témoignages](#), 18 avril 2024.

20 Cheffe Nicole Tom, Little Salmon Carmacks First Nation, [Témoignages](#), 15 février 2024.



celui qui remontait il y a 30 ans²¹ ». Alors que les quinnats du fleuve Yukon étaient jadis « dodus et robustes, caractérisés par des ventres bombés et des poches à œufs volumineuses », ils ont maintenant une forme mince et effilée²². Il en résulte un impact sur la productivité, puisque plus le poisson est gros et âgé, plus il tend à produire d'œufs et à être fécond²³, sans compter que les saumons de petite taille n'ont pas nécessairement les réserves d'énergie nécessaires pour remonter sur 3 000 km le fleuve Yukon²⁴.

Enfin, le saumon quinnat revient plus tôt que par le passé dans le fleuve Yukon pour le frai. Auparavant, il effectuait ce retour à l'âge de sept ou huit ans, alors qu'aujourd'hui, il n'est pas rare qu'il le fasse âgé de trois ou quatre ans²⁵. Selon les témoins, ce comportement doit être déclenché en partie par les conditions environnementales, mais il est probable que la génétique joue également un rôle. En effet, la constitution génétique du saumon du Yukon subit des changements depuis un certain nombre d'années, soit parce que l'environnement océanique, vu sa dangerosité accrue, restreint l'espérance de vie du poisson, soit parce que la pêche aux filets maillants, lorsque les mailles sont grandes, retire de la population les individus de grosse taille²⁶.

L'IMPORTANCE DU SAUMON SAUVAGE DU PACIFIQUE POUR LES PREMIÈRES NATIONS DU YUKON ET L'IMPACT DE SON DÉCLIN

Depuis des milliers d'années, le saumon sauvage du Pacifique est une source de nourriture importante et un symbole culturel majeur pour les Premières Nations du Yukon. La baisse du nombre de saumons qui reviennent de l'océan se répercute, pour les membres de ces communautés, sur leur sécurité alimentaire, leur santé mentale et physique, et leur capacité de transmettre leur savoir traditionnel et leur culture à la nouvelle génération. Plus de 50 communautés « qui dépendent d'une manière ou d'une autre du saumon

21 Tim Gerberding, président, Sous-comité du saumon du Yukon, [Témoignages](#), 30 avril 2024.

22 Tim Gerberding, Sous-comité du saumon du Yukon, [Article 108\(2\) du Règlement – Étude sur la durabilité des stocks de saumon du Pacifique](#), mémoire présenté au FOPO, 12 février; et Brandy Mayes, gestionnaire, Opérations, pêche et faune, Patrimoine, terres et ressources, Kwanlin Dün First Nation, [Témoignages](#), 15 février 2024.

23 Dennis Zimmermann, consultant en gestion des pêches et de la faune et membre d'un groupe d'experts du Traité sur le saumon du Pacifique, Big Fish Little Fish Consultants, à titre personnel, [Témoignages](#), 15 février 2024.

24 Tim Gerberding, président, Sous-comité du saumon du Yukon, [Témoignages](#), 30 avril 2024.

25 Cheffe Pauline Frost, Première Nation des Gwitchin Vuntut, [Témoignages](#), 30 avril 2024.

26 David Curtis, documentariste et pêcheur, à titre personnel, [Témoignages](#), 30 mai 2024; et Peter Westley, chaire Wakefield des sciences halieutiques et océaniques, University of Alaska Fairbanks, [Témoignages](#), 30 mai 2024.

quinnat du fleuve Yukon en Alaska et au Yukon souffrent, ne pêchent plus et, surtout, perdent leur lien avec la culture du saumon²⁷ ». Des membres des Premières Nations du Yukon ainsi que des Autochtones de l'Alaska ont décrit de manière éloquente comment la baisse des stocks de saumon dans le fleuve Yukon impacte leurs collectivités.

La cheffe Nicole Tom a décrit l'importance cruciale, pour l'identité des Tutchones du Nord, du camp de pêche où le saumon du Pacifique est pêché et conservé :

Il réunissait les aînés, les enfants, les jeunes, les mères, les pères, les tantes et les oncles, et solidifiait les liens familiaux. Il favorisait la transmission intergénérationnelle de la langue, des règles traditionnelles, des valeurs culturelles et des récits oraux. C'était le centre de l'identité des Tutchones du Nord, c'était une activité reliée à notre espèce clé, le saumon quinnat, et à notre lieu clé, le fleuve Yukon. Le séjour au camp de pêche crée un lien physique, mental, émotionnel et spirituel. Tout au long, du début à la fin, on travaille dur. Physiquement, on s'implique activement avec l'eau, en posant les filets et en effectuant diverses corvées pour la bonne marche du camp. Mentalement, on a le temps de réfléchir et de se concentrer sur son bien-être. Vous devez être sobre et en bonne santé mentale pour ne pas transmettre de sentiment négatif dans la préparation du saumon pour votre famille. Sur le plan émotionnel, votre coupe est pleine de rires, de sagesse, de joie et d'amour que vous partagez avec l'environnement, le saumon et votre famille. Sur le plan spirituel, vous rendez hommage aux pactes originels conclus avec le saumon en respectant vos règles et valeurs traditionnelles²⁸.

Elle a aussi décrit comment la diminution du nombre de saumons compromet cette tradition :

Nos familles et notre communauté sont dans ce que j'appelle un état de traumatisme collectif. C'est une blessure au cœur, une blessure à l'âme qui affecte tout notre être. Nous sommes le peuple de Little Salmon Carmacks. Sans saumon, où allons-nous aller? On nous a infligé la ruée vers l'or et les pensionnats, et beaucoup de choses nous ont déjà été enlevées et sont disparues. À ce stade, nous sommes en train de perdre la culture, qui est l'essence même de notre nation, et cette culture c'est le saumon. Le camp de pêche englobe tellement de choses, et aujourd'hui nos camps de pêche sont vides; vous pouvez le constater tout au long du fleuve Yukon. C'est une situation qui dure depuis de très nombreuses années, et elle est absolument dévastatrice pour notre peuple. Durant la période des Fêtes, nos enfants ont fabriqué un père Noël, et nous leur avons demandé de demander au père Noël ce qu'ils souhaiteraient avoir. Dans les bras du Père Noël se trouvait un énorme saumon quinnat; les enfants ont tellement ressenti ce sentiment de désolation qu'ils ont écrit au Père Noël pour lui demander que le saumon revienne. Nos aînés, qui sont habitués à la vitamine D et à tous ces merveilleux

27 Dennis Zimmermann, consultant en gestion des pêches et de la faune et membre d'un groupe d'experts du Traité sur le saumon du Pacifique, Big Fish Little Fish Consultants, à titre personnel, [Témoignages](#), 15 février 2024.

28 Cheffe Nicole Tom, Little Salmon Carmacks First Nation, [Témoignages](#), 15 février 2024.



omégas qui en découlent, le ressentent dans leurs os. Ils veulent absolument avoir du saumon²⁹.

Brandy Mayes a dit au Comité que :

[L]a population de saumon quinnat du fleuve Yukon a été à ce point décimée sur le territoire traditionnel de la Première Nation Kwanlin Dün que nos citoyens ont volontairement réduit ou complètement cessé leur activité de pêche du saumon. [...] Cet effondrement a des conséquences dévastatrices pour notre culture, pour la santé de notre peuple, pour sa sécurité alimentaire et pour l'écosystème, et donc pour les ours, les aigles et les autres espèces qui dépendent des remontées migratoires³⁰.

La cheffe Rhonda Pitka du Beaver Village Council a décrit l'impact du déclin du saumon sur Beaver, en Alaska, un petit village accessible uniquement par avion qui se trouve sur la rive du fleuve Yukon tout juste au sud du cercle polaire :

Au cours des 20 dernières années, nous avons vu les stocks de saumon quinnat et de saumon kéta du fleuve Yukon anéantis par de nombreux problèmes, tous d'origine humaine, tous provenant de l'extérieur de nos petites collectivités le long du fleuve Yukon. Notre sécurité alimentaire a été mise en péril au fil de la diminution des stocks de saumon. Les fumoirs qui étaient autrefois remplis de saumons pour l'hiver sont vides. Le lien essentiel de nos enfants avec notre culture alimentaire et notre mode de vie a été rompu. Nous n'avons pas eu de saumon pour les potlatchs funéraires de nos membres. Au cours des quatre dernières années sans prises, ce besoin crucial lié aux cérémonies religieuses et culturelles n'a pas été comblé. Il n'y a pas assez de saumon pour nourrir ma collectivité ou celles du haut Yukon en Alaska que je représente ou nos parents au Canada le long du fleuve Yukon et de la rivière Porcupine. Cela ne fait aucun doute. Nous n'avons pas pêché au cours des quatre dernières années. Nous n'avons pas eu de pêche de subsistance qui ait comblé nos besoins.³¹

Elle a aussi expliqué que « [l]a dépendance de la vaste majorité d'entre nous envers le saumon du fleuve Yukon — sur le plan alimentaire et culturel — est telle que sa disparition a eu plusieurs effets dévastateurs sur nos communautés », notamment la hausse du taux de prédiabète chez les habitants. « [L]'augmentation de la violence familiale » a aussi été donnée comme exemple des « conséquences sociales de la diminution des ressources³² ».

29 *Ibid.*

30 Brandy Mayes, gestionnaire, Opérations, pêche et faune, Patrimoine, terres et ressources, Kwanlin Dün First Nation, [Témoignages](#), 15 février 2024.

31 Cheffe Rhonda Pitka, Beaver Village Council, [Témoignages](#), 30 mai 2024.

32 *Ibid.*

Enfin, la cheffe Rhonda Pitka a décrit les efforts et les dépenses qu'a dû faire la communauté pour changer le maillage des filets qu'elle utilise³³.

La cheffe Pauline Frost de la nation Gwitchin Vuntut a signalé que, en 2023, « pour la première fois de [l']histoire [de la Première Nation des Gwitchin Vuntut], nous avons dû acheter des poissons de la Colombie-Britannique et les faire venir par avion dans notre communauté afin de maintenir la culture en vie³⁴ ».

Depuis de nombreuses années, les Premières Nations du Yukon et les Autochtones de l'Alaska restreignent les quantités de saumons qu'ils pêchent³⁵. Des témoins ont précisé au Comité que ce sont ces communautés qui sont durement touchées par les mesures de conservation – moratoires, limites de capture – imposées alors que la pêche commerciale en mer n'est pas soumise à ces restrictions³⁶.

Recommandation 1

Étant donné que le saumon est essentiel à la sécurité alimentaire et à la santé communautaire des Premières Nations et que la diminution des stocks de ce poisson menace les droits à l'autodétermination et aux modes de vie traditionnels que confère aux Premières Nations la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*, que le gouvernement du Canada protège ces droits par la prise de décisions de gestion adéquates.

ACCORDS TOUCHANT AU SAUMON DU FLEUVE YUKON

Le Traité sur le saumon du Pacifique et l'Accord sur le saumon du fleuve Yukon

En 1985, le Canada et les États-Unis ont signé le *Traité sur le saumon du Pacifique* (le Traité). Les pays « ont convenu de coopérer à la gestion des stocks de saumon du Pacifique d'intérêt mutuel, à leur mise en valeur et aux recherches en la matière³⁷ »

33 Cheffe Rhonda Pitka, Beaver Village Council, [Témoignages](#), 15 février 2024.

34 Cheffe Pauline Frost, Première Nation des Gwitchin Vuntut, [Témoignages](#), 30 avril 2024.

35 Cheffe Rhonda Pitka, Beaver Village Council, [Témoignages](#), 15 février 2024; et Cheffe Pauline Frost, Première Nation des Gwitchin Vuntut, [Témoignages](#), 30 avril 2024.

36 Cheffe Rhonda Pitka, Beaver Village Council, [Témoignages](#), 30 mai 2024; Peter Westley, chaire Wakefield des sciences halieutiques et océaniques, University of Alaska Fairbanks, [Témoignages](#), 30 mai 2024; et Aaron Hill, directeur général, Watershed Watch Salmon Society, [Témoignages](#), 2 mai 2024.

37 Commission du saumon du Pacifique, [The Pacific Salmon Treaty](#) [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].



[traduction]. En vertu du Traité, les deux pays se sont également engagés à gérer leurs pêcheries de façon à :

- éviter la surpêche et assurer une production optimale;
- veiller à ce que les deux pays reçoivent des avantages équivalents à la production de saumon originaire de leurs eaux³⁸.

Le Traité a été renégocié et résigné depuis 1985, sa reconduction la plus récente (de 10 ans) remontant à 2018.

Conformément au Traité, l'Accord sur le saumon du fleuve Yukon (YRSA) a été conclu en décembre 2002³⁹ et visait spécialement les stocks de saumon du fleuve Yukon. Le YRSA est maintenant enchâssé dans le Traité au chapitre 8 de l'annexe IV. Le YRSA ne prévoit pas de délai prédéterminé pour sa renégociation ou sa révision.

Comme l'a expliqué Steve Gotch,

[le MPO] collabore directement avec les organismes de gestion des pêches de l'État et du gouvernement fédéral en Alaska en vue de coordonner l'évaluation et la gestion [des stocks de saumons du Pacifique dans le fleuve Yukon]. Cette coopération comprend aussi la mise en œuvre des exigences et des processus officiels établis dans le cadre du [Traité sur le saumon du Pacifique]⁴⁰.

Le 1^{er} avril 2024, « après des mois de négociations intensives », le MPO et l'État de l'Alaska ont signé un accord (l'accord du 1^{er} avril) aux termes duquel ils « s'engagent à mettre en œuvre des mesures visant à protéger et à rétablir les stocks de saumon chinook d'origine canadienne⁴¹ ». Steve Gotch en a donné la description suivante :

L'accord prévoit la suspension immédiate de toutes les pêches ciblant les stocks de saumon chinook d'origine canadienne dans le fleuve Yukon, confirme l'intention des parties d'appuyer la recherche scientifique et technique sur les causes du déclin et de tirer parti du savoir traditionnel, et oblige les parties à élaborer un plan international de

38 *Ibid.*

39 L'Accord sur le saumon du fleuve Yukon a été conclu en mars 2001, mais n'a été reconnu comme accord officiel par les gouvernements du Canada et des États-Unis qu'en décembre 2002. Voir : Yukon River Drainage Fisheries Association et Comité du fleuve Yukon, *Yukon River Salmon Agreement Handbook : Information and Reference Materials*, juin 2005 [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].

40 Steve Gotch, directeur senior, Opérations, Région du Pacifique, MPO, *Témoignages*, 18 avril 2024.

41 *Ibid.*

Voir : [Accord du 1^{er} avril 2024 sur le saumon chinook du fleuve Yukon d'origine canadienne pour la période 2024 à 2030.](#)

rétablissement du stock par l'intermédiaire du Comité international du fleuve Yukon. L'accord restera en vigueur pendant une période de sept ans, ce qui correspond au cycle de vie du saumon d'origine canadienne du fleuve Yukon. Essentiellement, l'accord reflète les mesures jugées nécessaires par les Premières Nations du Yukon qui subissent directement les effets du déclin du saumon chinook du fleuve Yukon pendant plus de deux décennies⁴².

Bryce Bekar, président de la Yukon Fish and Game Association, a qualifié de « bon début⁴³ » l'accord du 1^{er} avril, signé après le début de l'étude du Comité. La cheffe Rhonda Pitka s'est elle aussi dite favorable à cet accord, mais elle a déploré l'insuffisance des consultations menées auprès des Autochtones de l'Alaska avant sa signature⁴⁴.

Aux termes de l'accord du 1^{er} avril, « la pêche de subsistance dirigée du saumon chinook dans le cours principal du fleuve Yukon et ses affluents canadiens » sera fermée pendant sept ans, à moins que les projections du nombre de quinnats d'origine canadienne à la frontière internationale ne dépassent 71 000 individus⁴⁵. La cheffe Pauline Frost s'est dite d'avis que ce moratoire de sept ans, par lui-même, « ne changera pas grand-chose » : il y « a tellement plus à faire sur le plan de la cogestion, de la collaboration et de l'élaboration d'un plan de rétablissement des stocks⁴⁶ ». Dans un mémoire, Brooke Woods s'est dite opposée à l'imposition aux Autochtones de l'Alaska et aux Premières Nations du Yukon d'un moratoire sur la pêche de subsistance et la récolte traditionnelle du saumon⁴⁷.

L'Accord-cadre définitif

Les Premières Nations du Yukon, le gouvernement du Canada et le gouvernement du Yukon ont signé l'*Accord-cadre définitif* (ACD) en 1993. L'ACD « prévoit un accord général » sur plusieurs questions, notamment la gestion conjointe du poisson et de la faune sauvage entre les signataires⁴⁸. Depuis 1993, onze des quatorze Premières Nations du Yukon ont

négocié et ratifié leurs propres ententes sur les revendications territoriales et l'autonomie gouvernementale conformément à l'ACD. Ces ententes sur les revendications territoriales sont connues sous le nom d'ententes définitives et sont des

42 Steve Gotch, directeur senior, Opérations, Région du Pacifique, MPO, *Témoignages*, 18 avril 2024.

43 Bryce Bekar, président, Yukon Fish and Game Association, *Témoignages*, 18 avril 2024.

44 Cheffe Rhonda Pitka, Beaver Village Council, *Témoignages*, 30 mai 2024.

45 *Accord du 1^{er} avril 2024 sur le saumon chinook du fleuve Yukon d'origine canadienne pour la période 2024 à 2030*.

46 Cheffe Pauline Frost, Première Nation des Gwitchin Vuntut, *Témoignages*, 30 avril 2024.

47 Brooke Woods, *Saumon du fleuve Yukon*, mémoire présenté au FOPO, mars 2024.

48 Conseil des Premières Nations du Yukon, *Umbrella Final Agreement* [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].



ententes sur les revendications territoriales au sens de l'article 35 de la *Loi constitutionnelle de 1982*⁴⁹.

L'article 35 de la *Loi constitutionnelle de 1982* « reconnaît et affirme explicitement les droits existants ancestraux et issus de traités des peuples autochtones du Canada⁵⁰ ».

LES CAUSES DU DÉCLIN DU SAUMON SAUVAGE DU PACIFIQUE ET LES SOLUTIONS ÉVENTUELLES

Les témoins ont exposé la situation difficile du saumon sauvage du Pacifique, au Yukon et en Colombie-Britannique, et tous ont reconnu que de multiples risques agissent simultanément. Les causes du déclin sont donc « complexes[, et ces] facteurs[, qui] agissent à différentes échelles dans le temps et l'espace, [...] interviennent tous dans le contexte des changements climatiques⁵¹ ». Certaines de ces menaces, comme les changements que subissent le milieu océanique et l'environnement d'eau douce à cause des changements climatiques, peuvent difficilement être contrées directement par des mesures précises. D'autres, comme l'obstacle au passage du saumon que représente le barrage de Whitehorse, ou la capture accessoire et l'interception que causent les pêcheurs commerciaux de l'Alaska dans la mer de Béring et le golfe de l'Alaska, peuvent au contraire être réglées sans tarder par des solutions directes. Les témoins ont exhorté à l'action en mettant particulièrement l'accent sur les solutions qui relèvent de notre contrôle. Ils pensaient également qu'il faut s'attaquer simultanément aux causes multiples du déclin.

Le milieu océanique

Le changement climatique et son impact sur les conditions océaniques

Le saumon du Pacifique qui naît au Yukon et en Colombie-Britannique atteint sa maturité dans la mer de Béring et le golfe de l'Alaska. Or, selon Bathsheba Demuth, c'est en raison du réchauffement climatique que la mer de Béring connaît des « changements si rapides⁵² ». Le réchauffement des eaux qu'on y observe, comme l'a expliqué Elizabeth

49 Assemblée des Premières Nations, [Viabilité de la population des stocks de saumon du Yukon](#), mémoire présenté au FOPO, 27 mai 2024.

50 Gouvernement du Canada, [INAN - Article 35 de la Loi constitutionnelle de 1982 - Contexte - 28 jan, 2021](#).

51 Peter Westley, chaire Wakefield des sciences halieutiques et océaniques, University of Alaska Fairbanks, [Témoignages](#), 30 mai 2024.

52 Bathsheba Demuth, professeure doyenne associée d'histoire, d'environnement et de société, Brown University, à titre personnel, [Témoignages](#), 15 février 2024.

MacDonald, a « un impact sur le réseau alimentaire et les saumons changent de proies. Cela a diminué leur énergie et certains nutriments importants⁵³ ».

Peter Westley, chaire Wakefield des sciences halieutiques et océaniques à l'University of Alaska Fairbanks, a fait remarquer que « [l]'océan semble de plus en plus dangereux » pour les saumons du Pacifique, surtout ceux qui sont génétiquement « programmés pour passer beaucoup de temps dans l'océan » mais « ne survivent pas ». Comme ce témoin l'a ajouté : « Nous perdons ces gènes⁵⁴. »

Recommandation 2

Que Pêches et Océans Canada reconnaisse qu'une menace fondamentale pour la population du saumon est attribuable aux changements climatiques et que toutes les mesures adaptées à ces changements soient prises sans plus de délai afin de préserver l'espèce menacée le plus rapidement possible.

Concurrence du saumon d'élevage

Les témoins ont parlé de l'impact du pacage marin, processus dans le cadre duquel des milliards de saumons roses ou kétas sont lâchés dans l'océan Pacifique Nord depuis « au moins deux cents écloseries au Canada, aux États-Unis, au Japon, en Corée et en Russie⁵⁵ ». Le saumon d'élevage représente « plus de 40 % de la biomasse du saumon dans le Pacifique Nord⁵⁶ ». Comme Tim Gerberding l'a expliqué, « [l]a majorité du saumon qu'on trouve aujourd'hui à l'épicerie provient de poissons qui sont retournés dans ces écloseries⁵⁷ ».

Vu la concurrence alimentaire entre le saumon d'élevage et le saumon sauvage, il peut arriver que ce dernier n'ait pas les réserves d'énergie suffisantes pour regagner les frayères⁵⁸. Selon Peter Westley, la limite de proies disponibles dans l'océan pour que

53 Elizabeth MacDonald, gestionnaire des pêches, Conseil des Premières nations du Yukon, *Témoignages*, 15 février 2024.

54 Peter Westley, chaire Wakefield des sciences halieutiques et océaniques, University of Alaska Fairbanks, *Témoignages*, 30 mai 2024.

55 Tim Gerberding, Sous-comité du saumon du Yukon, *Article 108 (2) du Règlement – Étude sur la durabilité des stocks de saumon du Pacifique*, mémoire présentée au FOPO, 12 février 2024.

56 *Ibid.*

57 Tim Gerberding, président, Sous-comité du saumon du Yukon, *Témoignages*, 30 avril 2024.

58 Brandy Mayes, gestionnaire, Opérations, pêche et faune, Patrimoine, terres et ressources, Kwanlin Dün First Nation, *Témoignages*, 15 février 2024; et Tim Gerberding, président, Sous-comité du saumon du Yukon, *Témoignages*, 30 avril 2024.



s'alimentent le saumon d'élevage et le saumon sauvage a changé au fil du temps, et la consommation actuelle « atteint cette limite » et la dépasse « à certains endroits⁵⁹ ». S'il est vrai que d'autres populations de saumons sauvages du Pacifique entrent aussi en concurrence alimentaire dans l'océan avec le saumon du Pacifique devant remonter les cours d'eau du Yukon ou de la Colombie-Britannique, « nous avons un contrôle plus direct sur les poissons d'écloserie⁶⁰ ». David Curtis a demandé que l'on examine les répercussions du saumon d'élevage sur le saumon sauvage du Pacifique pour « mieux [...] comprendre [cette situation et] mieux la contrôler⁶¹ ».

Des témoins comme Dennis Zimmerman, Tim Gerberding et David Curtis ont réclamé du Canada qu'il fasse davantage pression, notamment au moyen de la diplomatie, pour que soit réduit le nombre de poissons d'élevage lâchés dans la mer de Béring⁶².

Recommandation 3

Que la ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne, Pêches et Océans Canada, la ministre des Affaires étrangères et Affaires mondiales Canada travaillent, avec leurs homologues internationaux chargés de la gestion des pêches du saumon du Pacifique, à étudier l'impact, sur le saumon sauvage du Pacifique, de la libération à large échelle dans l'écosystème du Pacifique Nord de saumons roses et kétas produits en écloseries par des pays dont les États-Unis, le Japon, la Corée et la Russie.

Prédation des pinnipèdes

La résurgence des mammifères marins (comme les phoques) qui sont des prédateurs du saumon du Pacifique pourrait être une autre des raisons pour lesquelles le milieu océanique est devenu plus dangereux pour ce poisson⁶³. Peter Westley a expliqué que la

59 Peter Westley, chaire Wakefield des sciences halieutiques et océaniques, University of Alaska Fairbanks, [Témoignages](#), 30 mai 2024.

60 *Ibid.*

61 David Curtis, documentariste et pêcheur, à titre personnel, [Témoignages](#), 30 mai 2024.

62 Dennis Zimmermann, consultant en gestion des pêches et de la faune et membre d'un groupe d'experts du Traité sur le saumon du Pacifique, Big Fish Little Fish Consultants, à titre personnel, [Témoignages](#), 15 février 2024; Tim Gerberding, président, Sous-comité du saumon du Yukon, [Témoignages](#), 30 avril 2024; et David Curtis, documentariste et pêcheur, à titre personnel, [Témoignages](#), 30 mai 2024.

63 Peter Westley, chaire Wakefield des sciences halieutiques et océaniques, University of Alaska Fairbanks, [Témoignages](#), 30 mai 2024; et Urs Thomas, [Viabilité de la population des stocks de saumon au Yukon](#), mémoire présenté à FOPO, 6 mai 2024.

Le rapport du Comité à ce sujet, [Les impacts écosystémiques et la gestion des populations de pinnipèdes](#), a été déposé à la Chambre des communes en décembre 2023.

Marine Mammal Protection Act des États-Unis a entraîné une augmentation du nombre des mammifères marins côtiers, puisqu'ils ne sont plus chassés par les habitants locaux. Selon ce témoin, il y a

beaucoup plus de phoques qu'il n'y en a probablement eu dans l'océan depuis des milliers d'années, grâce à la [*Marine Mammal Protection Act*] et parce que les populations autochtones ont été déplacées, effacées du paysage, et ne chassent plus les mammifères marins autant qu'avant. C'est un aspect sur lequel nous avons un certain contrôle⁶⁴.

Recommandation 4

Que la ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne et Pêches et Océans Canada, en coopération avec les gouvernements de l'Alaska et des États-Unis, évaluent l'impact de la prédation des pinnipèdes sur les stocks de saumons du Pacifique d'origine canadienne et qu'ils permettent les mesures de gestion nécessaires au rétablissement des stocks.

Pêche commerciale en Alaska

Des témoins comme Bathsheba Demuth, Brandy Mayes et la cheffe Rhonda Pitka ont dit au Comité que la pêche commerciale en Alaska, en particulier la pêche au chalut, perturbe l'écosystème et la chaîne alimentaire de la mer de Béring et supprime des sources de nourriture comme le hareng consommées par le saumon du Pacifique⁶⁵.

Les graves conséquences de l'interception en Alaska de saumons sauvages du Pacifique à destination des rivières de la Colombie-Britannique sont décrites dans une prochaine section. En ce qui concerne le saumon du fleuve Yukon, la Comité a entendu que la prise accessoire de saumons sauvages du Pacifique par les pêcheurs commerciaux de l'Alaska réduit le nombre de ces poissons qui remontent le fleuve Yukon pour le frai. Selon les affirmations des témoins, ces prises accessoires seraient notamment imputables à la pêche du saumon rose dans le golfe de l'Alaska (particulièrement dans la zone M du Pacifique Nord, au large du Golfe) ainsi qu'à la pêche à la goberge⁶⁶.

64 Peter Westley, chaire Wakefield des sciences halieutiques et océaniques, University of Alaska Fairbanks, *Témoignages*, 30 mai 2024.

65 Bathsheba Demuth, professeure doyenne associée d'histoire, d'environnement et de société, Brown University, à titre personnel, *Témoignages*, 15 février 2024; Brandy Mayes, gestionnaire, Opérations, pêche et faune, Patrimoine, terres et ressources, Kwanlin Dün First Nation, *Témoignages*, 15 février 2024; et Cheffe Rhonda Pitka, Beaver Village Council, *Témoignages*, 15 février 2024.

66 Cheffe Rhonda Pitka, Beaver Village Council, *Témoignages*, 15 février 2024.



Les témoins étaient toutefois partagés quant à la gravité de cette capture accessoire. Pour certains, comme Brandy Mayes et la cheffe Rhonda Pitka, la prise accessoire de saumons sauvages du Pacifique est l'une des principales causes du déclin de cette espèce au Yukon⁶⁷.

Pour Tim Gerberding, si « [l]es administrations alaskiennes s'efforcent de programmer l'ouverture de la pêche à la goberge en conséquence afin d'éviter la prise de saumons du fleuve Yukon », « les pêcheurs de subsistance de l'Alaska estiment que des dizaines de milliers de saumons quinnats et kétas juvéniles continuent d'être capturés lors de la pêche à la goberge dans la zone M du Pacifique Nord, au large de la péninsule de l'Alaska⁶⁸ ». Bathsheba Demuth a ajouté que, puisque les mécanismes de surveillance laissent à désirer, la prise accessoire du saumon du Pacifique par la pêche à la goberge est peut-être plus importante qu'on ne le pense⁶⁹. De même, Dennis Zimmerman a déploré que, malgré la présence d'observateurs et les autres mesures prises pour réduire la prise accessoire, celle-ci a « recommencé à augmenter⁷⁰ ».

Par contre, Steve Gotch a fait valoir que la pêche américaine, en mer, représenterait une prise accessoire approximative de 500 à 750 saumons quinnats par année, ce qui équivaut à seulement de 1 % à 3 % de l'abondance totale⁷¹. Ce témoin a d'ailleurs exprimé un degré de confiance « extrêmement élevé » dans le « programme de surveillance hautement réglementé qui est administré par des organismes fédéraux et d'État, en Alaska », pour calculer la prise accessoire des pêcheurs commerciaux dans la mer de Béring et aux îles Aléoutiennes. Dans le cadre de ce programme, des observateurs indépendants, présents sur tous les bateaux de pêche de poisson de fond (y compris la goberge et la morue), prennent note des prises accessoires et participent activement aux activités de pêche. Les « espèces non ciblées sont répertoriées et identifiées selon l'espèce. En outre, des échantillons de tissu génétique sont prélevés aux fins d'une analyse plus approfondie pour déterminer le stock d'origine, dans le cas

67 Brandy Mayes, gestionnaire, Opérations, pêche et faune, Patrimoine, terres et ressources, Kwanlin Dün First Nation, [Témoignages](#), 15 février 2024; et Cheffe Rhonda Pitka, Beaver Village Council, [Témoignages](#), 15 février 2024.

68 Tim Gerberding, président, Sous-comité du saumon du Yukon, [Témoignages](#), 30 avril 2024.

69 Bathsheba Demuth, professeure doyenne associée d'histoire, d'environnement et de société, Brown University, à titre personnel, [Témoignages](#), 15 février 2024.

70 Dennis Zimmermann, consultant en gestion des pêches et de la faune et membre d'un groupe d'experts du Traité sur le saumon du Pacifique, Big Fish Little Fish Consultants, à titre personnel, [Témoignages](#), 15 février 2024.

71 Steve Gotch, directeur senior, Opérations, Région du Pacifique, MPO, [Témoignages](#), 18 avril 2024.

du saumon du Pacifique⁷². » Le comité technique mixte du Comité du fleuve Yukon publie chaque année de l'information sur la prise accessoire⁷³. Selon Peter Westley, la prise accessoire imputable à la pêche à la goberge n'a qu'un faible impact, mais la réduction des prises accessoires peut tout de même aider directement à contrer le déclin du saumon⁷⁴.

Recommandation 5

Comme les témoignages sont partagés quant à l'ampleur de l'impact des prises accessoires en milieu océanique sur le nombre de saumons en remonte, il est essentiel que Pêches et Océans Canada lance ou soutienne un examen indépendant de cette question, afin de résoudre les disparités entre les différents témoignages quant à l'impact de la prise accessoire et aux données que les responsables de Pêches et Océans Canada reçoivent de la National Oceanic and Atmospheric Administration.

Recommandation 6

Que le gouvernement du Canada obtienne de l'information de la part des autorités américaines concernées sur le nombre de saumons capturés accidentellement dans le cadre de la pêche à la goberge aux États-Unis, et que Pêches et Océans Canada rendent cette information publique.

Recommandation 7

La pêche océanique devrait être couverte par un *Accord sur le saumon du fleuve Yukon* élargi, dans la mesure où les témoignages ont indiqué que « l'abondance » au large ne se reflète pas dans le nombre des saumons qui remonte le Fleuve.

L'environnement d'eau douce au Yukon

Comme l'a dit l'honorable Nils Clarke, ministre de l'Environnement du Yukon, le saumon du Pacifique entreprend « la plus longue migration au monde dans un état affaibli⁷⁵ » en raison des nombreuses difficultés qu'il subit en mer. Ce saumon affaibli n'a pas nécessairement les réserves de graisse et d'énergie dont il a besoin pour remonter

72 *Ibid.*

73 Des données sur la prise accidentelle se trouvent à l'annexe C des rapports récents du comité technique mixte. Voir : Comité du fleuve Yukon, *Yukon River Joint Technical Committee Reports*.

74 Peter Westley, chaire Wakefield des sciences halieutiques et océaniques, University of Alaska Fairbanks, *Témoignages*, 30 mai 2024.

75 L'hon. Nils Clarke, ministre de l'Environnement, Gouvernement du Yukon, *Témoignages*, 13 juin 2024.



des milliers de kilomètres et regagner sa frayère⁷⁶. Stephanie Peacock a souligné que le quinnat du Yukon canadien « a la plus longue migration sur la planète, ce qui aggrave les menaces auxquelles il s'expose en eau douce⁷⁷ ».

Perte d'habitat et modification des conditions des cours d'eau

Stephanie Peacock a expliqué que « le changement climatique s'accompagne d'une hausse sans précédent de la température des cours d'eau, qui a été corrélée depuis 28 ans à une baisse de la productivité du saumon quinnat du Yukon⁷⁸ ». Selon ce témoin, il « faut prioriser les stratégies visant à atténuer la hausse des températures fluviales et leurs effets sur le saumon, comme la protection des zones humides et des bassins versants non aménagés⁷⁹ ». D'autres témoins ont fait valoir que le stress physiologique de la hausse des températures de l'eau peut causer la mort des saumons avant qu'ils n'atteignent l'aire de frai⁸⁰. Elizabeth MacDonald a signalé que la variabilité accrue du niveau de l'eau entraînée par le changement climatique, variabilité qui peut se traduire par des inondations et des étiages fréquents, affecte « les saumons migrants et les juvéniles en phase d'élevage en eau douce⁸¹ ».

Bryce Bekar a mentionné que les obstacles au passage des saumons qui impactent l'écoulement de l'eau dans le fleuve Yukon – barrages de castor, soulèvement du pergélisol, chenaux d'érosion, etc. – peuvent nuire à la migration tant du poisson adulte qui remonte à la frayère que de l'alevin qui descend vers l'océan. Selon ce témoin, on pourrait demander à la Yukon Fish and Game Association de fournir la main-d'œuvre nécessaire à la suppression physique de ces obstacles⁸².

76 Tim Gerberding, président, Sous-comité du saumon du Yukon, [Témoignages](#), 30 avril 2024.

77 Stephanie Peacock, analyste principale, Fondation du saumon du Pacifique, [Témoignages](#), 15 février 2024.

78 *Ibid.*

79 *Ibid.*

80 Dennis Zimmermann, consultant en gestion des pêches et de la faune et membre d'un groupe d'experts du Traité sur le saumon du Pacifique, Big Fish Little Fish Consultants, à titre personnel, [Témoignages](#), 15 février 2024; et Elizabeth MacDonald, gestionnaire des pêches, Conseil des Premières nations du Yukon, [Témoignages](#), 15 février 2024.

81 Elizabeth MacDonald, gestionnaire des pêches, Conseil des Premières nations du Yukon, [Témoignages](#), 15 février 2024.

82 Bryce Bekar, président, Yukon Fish and Game Association, [Témoignages](#), 18 avril 2024.

Recommandation 8

Que le gouvernement du Canada agisse sans tarder, en tant que partenaire responsable des gouvernements provincial et territorial, pour protéger et restaurer les bassins versants que menacent la crise climatique et les dégradations environnementales causées par l'activité humaine.

Recommandation 9

Le gouvernement du Yukon et le gouvernement du Canada devraient élaborer une stratégie de gestion des eaux du fleuve Yukon afin de contrer le problème des étiages qui nuisent aux aires de frai du saumon.

La pêche dans le fleuve Yukon

Depuis les années 1840, on utilise la méthode du filet maillant dans le fleuve Yukon pour y faire la pêche commerciale du saumon du Pacifique⁸³. Selon les témoins, les mailles de ces filets étant de grande taille, elles ont permis pendant de nombreuses années de capturer les plus gros saumons, lesquels sont souvent des femelles⁸⁴. Le programme génétique du saumon quinnat a probablement même subi des modifications du fait que les individus de grande taille ont été, de cette manière, retirés de la population. Pour David Curtis, « [p]ersonne ne peut nier que les effets cumulatifs des anciennes pratiques de pêche se sont avérés délétères non seulement sur la densité de la population, mais aussi, et probablement davantage sur la qualité des poissons qui parvenaient à se rendre aux frayères⁸⁵ ».

Elizabeth MacDonald a affirmé que, en Alaska, « certaines personnes doivent choisir entre la pêche illégale et la famine. Nous devons soutenir les habitants de l'Alaska pour qu'ils aient de meilleures options et qu'ils puissent à leur tour soutenir la reconstitution des stocks de saumon⁸⁶. »

83 David Curtis, documentariste et pêcheur, à titre personnel, [Témoignages](#), 30 mai 2024.

84 Dennis Zimmermann, consultant en gestion des pêches et de la faune et membre d'un groupe d'experts du Traité sur le saumon du Pacifique, Big Fish Little Fish Consultants, à titre personnel, [Témoignages](#), 15 février 2024; Tim Gerberding, président, Sous-comité du saumon du Yukon, [Témoignages](#), 30 avril 2024; et David Curtis, documentariste et pêcheur, à titre personnel, [Témoignages](#), 30 mai 2024.

85 David Curtis, documentariste et pêcheur, à titre personnel, [Témoignages](#), 30 mai 2024.

86 Elizabeth MacDonald, gestionnaire des pêches, Conseil des Premières nations du Yukon, [Témoignages](#), 15 février 2024.



La cheffe Pauline Frost a dit au Comité que, puisqu'aucun agent des pêches du MPO ne veille au respect des mesures de gestion dans la rivière Porcupine ou le tronçon principal du fleuve Yukon, ce sont les Premières Nations du Yukon qui réglementent et gèrent elles-mêmes leurs membres :

La mise en œuvre des décisions relatives aux fermetures est laissée aux collectivités autochtones. Nous devons assurer nous-mêmes la mise en œuvre des mesures d'application de la loi, ce qui est injuste, car l'entente sur l'autonomie gouvernementale établit les paramètres à cet égard. En outre, le Canada a l'obligation de participer de manière égale à une cogestion efficace⁸⁷.

Le Comité souligne que la pêche illégale, non déclarée et non réglementée est probablement un problème courant dans les océans et dans les systèmes fluviaux. Il convient d'en tenir compte dans les efforts visant à maintenir et reconstituer les stocks de poissons⁸⁸.

Recommandation 10

Que la ministre des Pêches, des Océans et de Garde côtière canadienne et Pêches et Océans Canada priorisent la mise en place de mesures adéquates de surveillance et d'application des règles afin de combattre la pêche illégale, non déclarée et non réglementée du saumon du Pacifique d'origine canadienne.

Projets miniers

La cheffe Pauline Frost a affirmé que l'exploitation minière exerce une « pression énorme » sur le saumon du Pacifique dans le fleuve Yukon⁸⁹. La cheffe Nicole Tom a décrit comme suit les risques que pose « une vieille mine abandonnée, la mine BYG », près de la Première Nation de Little Salmon :

87 Cheffe Pauline Frost, Première Nation des Gwitchin Vuntut, [Témoignages](#), 30 avril 2024.

88 Un rapport à ce sujet complété par le Comité a été déposé le 3 octobre 2024. Voir : [Atténuer les dommages aux stocks de poissons canadiens causés par la pêche illégale, non déclarée et non réglementée](#).

89 Cheffe Pauline Frost, Première Nation des Gwitchin Vuntut, [Témoignages](#), 30 avril 2024.

Le 24 juin 2024, après que le Comité ait terminé cette étude, un glissement de minerai a endommagé la barrière de confinement de l'installation de lixiviation en tas de la mine Eagle Gold exploitée par la société Victoria Gold, près de Mayo. La défaillance a libéré environ 2 000 000 de tonnes métriques de matériaux, dont une solution de cyanure, dans l'environnement, notamment dans le ruisseau Haggart. Le gouvernement du Yukon a mis sur pied une commission d'examen indépendante chargée d'enquêter sur les causes et les facteurs contribuant à la défaillance de l'infrastructure de lixiviation en tas. Voir : Gouvernement du Yukon, [Défaillance de l'infrastructure de lixiviation en tas survenue à la mine Eagle Gold](#).

[I]l y a une menace de fuite ou de rupture lors des crues. On y trouve tellement de contaminants horribles et mortels qui pourraient se déverser dans le ruisseau Dome, la rivière White et le fleuve Yukon, l'écosystème même qui souffre déjà en ce qui concerne le saumon. Ces problèmes sont énormes. C'est un écocide. C'est la mort d'un environnement⁹⁰.

Selon Tim Gerberding, le gouvernement du Canada « ne fait tout simplement pas un très bon travail au chapitre de la gestion des habitats du saumon⁹¹ ». Pour ce témoin, la *Loi sur l'extraction de l'or dans le Yukon*⁹², qui est entrée en vigueur en 1906 et « est demeurée essentiellement inchangée depuis », ne permet pas de protéger adéquatement l'habitat du saumon :

En vertu du régime d'entrée libre du Yukon, les mineurs peuvent jalonner des concessions pratiquement n'importe où, pas sur les terres des Premières Nations, mais pratiquement n'importe où ailleurs. Il y a un lien très étroit entre le droit de travailler et le droit de s'établir. Autrement dit, une fois que vous avez jalonné une concession, vous avez de très importants droits pour exploiter cette concession. Je pense que ce type d'arrangement a disparu dans de nombreuses régions du monde. Je ne pense pas que ce soit approprié en 2024, au XXI^e siècle⁹³.

Tim Gerberding s'est dit d'avis que le MPO devrait faire davantage pression sur le gouvernement du Yukon pour que ce dernier protège l'habitat du saumon :

[Le MPO] est responsable de la gestion des salmonidés, mais il a délégué cette responsabilité dans le cas des prétendues autorisations relatives à l'exploitation minière des placers au Yukon, qui donnent aux sociétés d'exploitation de placers le droit de carrément déplacer une rivière à saumons, d'y extraire des ressources et de la remettre

90 Cheffe Nicole Tom, Little Salmon Carmacks First Nation, *Témoignages*, 15 février 2024.

91 Tim Gerberding, président, Sous-comité du saumon du Yukon, *Témoignages*, 30 avril 2024.

92 L'exploitation des placers permet d'extraire les minéraux qui se trouvent au-dessus de la roche mère. Au Yukon, on recherche généralement l'or mélangé au gravier dans les anciens fonds de rivières. L'extraction se fait avec de l'eau et par la gravité. Pendant la ruée vers l'or du Klondike, on cherchait l'or placérien. Le « régime d'entrée libre » que prévoit la *Loi sur l'extraction de l'or* permet à quiconque âgé d'au moins 18 ans, qu'il réside au Yukon ou ailleurs au Canada, de revendiquer des minéraux n'importe où au Yukon, sauf dans les zones exclues, dont les aéroports, les cimetières et certains sites municipaux ou terres désignées. Si la concession minière est correctement jalonnée, les droits de prospection et d'exploitation minières à l'intérieur de la concession sont automatiquement accordés. Seuls les travaux subséquents effectués dans la concession, par exemple la dérivation des eaux ou la construction d'une importante infrastructure minière, nécessitent une consultation. Le gouvernement du Yukon a mené une consultation publique au sujet des nouvelles mesures législatives sur les ressources minérales en 2023.

93 Tim Gerberding, président, Sous-comité du saumon du Yukon, *Témoignages*, 30 avril 2024.



là où elle était, en supposant qu'elle continuera d'être un habitat adéquat pour le saumon. Cela n'a jamais vraiment fait ses preuves⁹⁴.

L'hon. Nils Clarke a décrit comment le gouvernement du Yukon et le MPO ont pour rôle d'étudier les projets d'exploitation des placers et leur impact sur le saumon et son habitat, et comment ils doivent consulter les Premières Nations concernées du Yukon afin « de minimiser les impacts de ces projets sur le saumon et d'autres pêcheries avant la phase d'octroi de licences par l'Office des eaux du Yukon⁹⁵ ». À l'étape de l'octroi des licences, l'Office des eaux du Yukon consulte le système de gestion de l'habitat du poisson, qui « vise à protéger le poisson et son habitat tout en soutenant une industrie de l'exploitation des placers durable »; il étudie aussi

les conditions relatives aux dérivations, à la décantation et aux normes de rejet des sédiments en suspension et décantables de chaque crique. Si un projet d'exploitation de placers est autorisé après l'évaluation et les examens réglementaires, nous instaurons des programmes de surveillance dans le cadre du système de gestion de l'habitat du poisson pour veiller à atteindre les objectifs de ce système. [...] Ce système de gestion est une exigence du MPO et est appliqué conjointement avec le bureau des inspections et du suivi de la conformité du gouvernement du Yukon⁹⁶.

L'hon. Nils Clarke a dit au Comité que le gouvernement du Yukon « reste déterminé à continuer d'administrer le système de gestion de l'habitat du poisson [...] de concert avec le MPO⁹⁷ ».

Recommandation 11

Que le gouvernement du Yukon, en collaboration avec Pêches et Océans Canada, intensifient leurs efforts pour établir que la surveillance des effets des projets d'exploitation des placers sur les frayères à saumon par le gouvernement du Yukon et Pêches et Océans Canada est entièrement conforme au système de gestion de l'habitat du poisson.

Recommandation 12

Que le gouvernement du Canada travaille urgemment avec le gouvernement du Yukon à régler les désaccords quant à leurs compétences respectives à l'égard de la santé et du bien-être du saumon du Yukon, et si nécessaire qu'ils concluent de nouveaux accords

94 *Ibid.*

95 L'hon. Nils Clarke, ministre de l'Environnement, Gouvernement du Yukon, *Témoignages*, 13 juin 2024.

96 *Ibid.*

97 *Ibid.*

pour combler toutes les lacunes éventuelles de la réglementation en matière de surveillance.

Recommandation 13

Le gouvernement du Yukon devrait examiner les évaluations et règlements environnementaux qu'il applique aux activités d'exploitation des placers, et évaluer leur impact sur la qualité de l'eau dans les cours d'eau.

Recommandation 14

Que Pêches et Océans Canada, en partenariat avec Ressources naturelles Canada et, si nécessaire, Environnement et Changement climatique Canada, explorent en collaboration avec des organismes provinciaux et territoriaux l'impact potentiel des mines abandonnées sur les populations de saumons dans les bassins versants où elles se trouvent, et particulièrement les risques que posent les fuites et les écoulements, notamment aux mines BYG au Yukon et Tulsequah Chief en Colombie-Britannique, et que les résultats de cette étude soient communiqués au Comité.

Recommandation 15

Que la ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne travaille étroitement avec le gouvernement du Yukon et les gouvernements de l'Alaska et des États-Unis à protéger adéquatement les habitats du saumon sauvage.

Barrages hydroélectriques

La centrale électrique de Whitehorse, dont la construction a pris fin en 1958, a inondé les zones de pêche traditionnelles de la Première Nation des Kwanlin Dün et « précarisé les stocks productifs et culturellement importants du ruisseau Michie et de la rivière M'Clintock⁹⁸ ». La centrale est équipée d'une échelle à poissons censée aider les saumons du Pacifique en remonte à contourner l'obstacle et à atteindre l'aire de frai en amont. Selon une brochure d'Énergie Yukon, avec « ses 366 m de longueur, l'échelle à poisson en bois de Whitehorse est la plus longue structure du genre au monde⁹⁹ ».

Or, les témoins ont dit au Comité que cette échelle est inefficace. Les saumons adultes qui ont parcouru plus de 3 000 km pour retourner à leur frayère peinent à traverser

98 Brandy Mayes, gestionnaire, Opérations, pêche et faune, Patrimoine, terres et ressources, Kwanlin Dün First Nation, [Témoignages](#), 15 février 2024.

99 Énergie Yukon, [Réseau de production de Whitehorse](#).



cette structure de bois vieille de 75 ans¹⁰⁰. Quant aux alevins qui migrent vers l'océan en aval, ils risquent d'être tués ou blessés par les turbines ou l'évacuateur. Brandy Mayes s'est dite favorable à une étude approfondie des impacts éventuels du barrage sur la migration en aval et en amont du saumon¹⁰¹.

Des témoins, dont Brandy Mayes, la cheffe Nicole Tom et Stephanie Peacock, ont cité le barrage de Whitehorse au nombre des grands dangers qui, s'ils contribuent au déclin du saumon du Yukon, pourraient être contrés dès maintenant par une solution concrète¹⁰². Ainsi, Brandy Mayes et Tim Gerberding, entre autres, ont appelé de leurs vœux l'aménagement de passes à poissons adaptées à la migration dans les deux sens¹⁰³. Pour Bryce Bekar, les échelles à poissons sont en effet « conçues en fonction d'une vieille norme qui pourrait être adaptée¹⁰⁴ ».

L'aménagement d'une passe à poissons « ne sera pas immédiat. Il faudra du temps, beaucoup de ressources et d'argent ». Cependant, selon les témoins, « l'occasion est immédiate¹⁰⁵ », car la licence d'utilisation des eaux octroyée à la centrale hydroélectrique de Whitehorse arrive à échéance en mai 2025¹⁰⁶. Tim Gerberding a décrit les améliorations qui pourraient être apportées dans le contexte du processus de délivrance du nouveau permis : notamment, le recours à des turbines de conception différente, moins dangereuses pour le saumon, l'utilisation d'évacuateurs à étages, pour faciliter la migration des alevins vers l'océan, et l'apport d'améliorations aux dimensions et à la conception de l'échelle à poissons¹⁰⁷.

On a signalé au Comité que des saumons d'élevage sont lâchés dans l'eau près de la centrale hydroélectrique de Whitehorse, pour compenser l'impact de celle-ci sur le

100 Bryce Bekar, président, Yukon Fish and Game Association, [Témoignages](#), 18 avril 2024.

101 Brandy Mayes, gestionnaire, Opérations, pêche et faune, Patrimoine, terres et ressources, Kwanlin Dün First Nation, [Témoignages](#), 15 février 2024.

102 Brandy Mayes, gestionnaire, Opérations, pêche et faune, Patrimoine, terres et ressources, Kwanlin Dün First Nation, [Témoignages](#), 15 février 2024; Cheffe Nicole Tom, Little Salmon Carmacks First Nation, [Témoignages](#), 15 février 2024; et Stephanie Peacock, analyste principale, Fondation du saumon du Pacifique, [Témoignages](#), 15 février 2024.

103 Brandy Mayes, gestionnaire, Opérations, pêche et faune, Patrimoine, terres et ressources, Kwanlin Dün First Nation, [Témoignages](#), 15 février 2024; et Tim Gerberding, président, Sous-comité du saumon du Yukon, [Témoignages](#), 30 avril 2024.

104 Bryce Bekar, président, Yukon Fish and Game Association, [Témoignages](#), 18 avril 2024.

105 Brandy Mayes, gestionnaire, Opérations, pêche et faune, Patrimoine, terres et ressources, Kwanlin Dün First Nation, [Témoignages](#), 15 février 2024.

106 Énergie Yukon, [Whitehorse Hydro Plant](#) [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].

107 Tim Gerberding, président, Sous-comité du saumon du Yukon, [Témoignages](#), 30 avril 2024.

frai. Par exemple, Bryce Bekar a évoqué une collaboration entre la Yukon Fish and Game Association et Énergie Yukon aux termes de laquelle 10 000 alevins de saumon sont ainsi lâchés dans les cours d'eau aux alentours du barrage. Tim Gerberding a expliqué que les poissons d'élevage qui reviennent au barrage de Whitehorse ou le dépassent sont reconnaissables à l'entaille qu'on a faite sur leur nageoire adipeuse; ils sont par ailleurs « nettement plus petits et plus minces que leurs cousins sauvages ». Ce témoin a toutefois signalé ce qui suit :

Les écloseries semblent parfois être une réponse facile et elles peuvent fort bien jouer un rôle dans la préservation du saumon, mais elles n'en joueront pas dans la préservation de la génétique des gros poissons. Je pense que la seule façon de préserver ces caractéristiques génétiques est d'éliminer la pêche et de faire en sorte que les gros poissons retournent dans les frayères. [...] Ce sont les poissons sauvages qui ont une génétique très précieuse et unique. Pour préserver ces gènes, nous devons préserver les poissons sauvages¹⁰⁸.

Brandy Mayes a de son côté affirmé que le « Canada doit remplir les obligations conventionnelles que lui confère la clause 16.3.2.2 de l'entente définitive de la Première Nation Kwanlin Dün, concernant le réaménagement de la passe migratoire de Whitehorse¹⁰⁹ ». Or, on lit ce qui suit à l'article 16.3.2.2 de l'*Entente définitive de la Première nation des Kwanlin Dun* :

Le Canada contribue à la participation de la Première nation des Kwanlin Dun au Projet de réaménagement de la passe migratoire de Whitehorse, entrepris par la Société d'énergie du Yukon et ses partenaires, notamment la participation :

- à la planification à long terme du réaménagement et de la gestion de la passe migratoire et des installations d'élevage de Whitehorse;
- à la planification relative aux questions touchant la reconstitution et la protection des stocks de poissons;
- au réaménagement de la passe migratoire et des installations d'élevage de Whitehorse¹¹⁰.

108 *Ibid.*

109 Brandy Mayes, gestionnaire, Opérations, pêche et faune, Patrimoine, terres et ressources, Kwanlin Dün First Nation, *Témoignages*, 15 février 2024.

110 Gouvernement du Canada, « [Chapitre 16 : Ressources halieutiques et fauniques](#) », *Entente définitive de la Première nation des Kwanlin Dun*.



Recommandation 16

Que le gouvernement du Canada contribue véritablement et, au besoin, financièrement à la participation de la Première Nation des Kwanlin Dün au projet de réaménagement de la passe migratoire de Whitehorse, conformément à l'obligation, issue d'un traité, qu'exprime l'article 16.3.2.2 de l'Entente définitive de la Première Nation des Kwanlin Dün.

Recommandation 17

Que le gouvernement du Canada travaille avec les parties prenantes à la modernisation de l'infrastructure le long du fleuve Yukon, et notamment à l'amélioration des échelles à poissons et à d'autres changements recommandés aux fins du rétablissement des stocks.

Facteurs propres à la Colombie-Britannique

Greg Knox, directeur général de la SkeenaWild Conservation Trust, a dit au Comité que le saumon de la Colombie-Britannique est « en crise »; il y a « beaucoup de pêches illégales, non déclarées et non réglementées » dans le fleuve Fraser, où on n'observe « littéralement aucune application de la loi » de la part des agents du MPO, y compris quand il s'agit de « pêches illégales [qui] nuisent aux stocks menacés¹¹¹ ».

Aaron Hill, directeur général de la Watershed Watch Salmon Society, a expliqué que de nombreux saumons et saumons arc-en-ciel d'origine canadienne de la Colombie-Britannique « suivent une trajectoire en arc dans le sens horaire autour du golfe de l'Alaska avant de se diriger vers le sud le long de la bande côtière alaskienne. Ils sont alors interceptés en grande quantité par les pêcheurs commerciaux de l'Alaska¹¹². » Greg Knox a ajouté qu'environ 80% du saumon rouge capturé par les pêcheurs commerciaux de l'Alaska provient des rivières de la Colombie-Britannique » et que « [c]haque année, jusqu'à 30 % de la montaison de saumon rouge de la rivière Skeena se fait [attrapé] dans le sud-est de l'Alaska¹¹³ ». On craint de plus en plus pour la conservation de ces saumons rouges de la rivière Skeena, qui « ont diminué d'environ 90 % par rapport à leur abondance historique¹¹⁴ ». Selon Greg Knox, c'est l'interception du saumon d'origine

111 Greg Knox, directeur général, SkeenaWild Conservation Trust, *Témoignages*, 2 mai 2024.

112 Aaron Hill, directeur général, Watershed Watch Salmon Society, *Témoignages*, 2 mai 2024.

113 Greg Knox, directeur général, SkeenaWild Conservation Trust, *Témoignages*, 2 mai 2024.

114 *Ibid.*

canadienne qui a les « impacts les plus marqués » sur bon nombre de populations de saumons en Colombie-Britannique¹¹⁵.

Greg Taylor, président de Fish First Consulting, comparaisant à titre personnel, a expliqué que les activités de pêche dans le district 104 de l'Alaska posent particulièrement problème étant donné que, « [d]ans cette région, il n'y a pas de montaison de saumon rose, de saumon kéta ou de tout autre type de saumon de l'Alaska. Il s'agit d'une pêche purement axée sur l'interception », alors que « [l]es bateaux qui pêchent là-bas ont des permis les autorisant à pêcher n'importe où ailleurs dans le sud-est de l'Alaska¹¹⁶ ». Il a proposé, comme solution, de négocier avec l'Alaska le rachat du petit nombre de bateaux qui pêchent dans la « zone interdite », ou de les amener à aller pêcher ailleurs¹¹⁷.

Aaron Hill a ajouté que certaines entreprises de pêche canadiennes avaient fermé ou « considérablement rédui[t] » leurs activités, et que de l'argent est dépensé pour le rétablissement des stocks de saumons du Pacifique au Canada alors que « les flottes alaskiennes, juste de l'autre côté de la frontière, ne ralenti[ssent] pas leurs activités¹¹⁸ ».

Recommandation 18

Que le gouvernement du Canada entreprenne des négociations avec le gouvernement des États-Unis et le gouvernement de l'Alaska de sorte que les mesures de gestion du saumon de la Colombie-Britannique et de l'Alaska soient harmonisées et fondées sur les écosystèmes.

Recommandation 19

Que le gouvernement du Canada entreprenne des négociations avec le gouvernement des États-Unis ou le gouvernement de l'Alaska afin que prenne fin la pêche d'interception dans le district de pêche 104 de l'Alaska.

Recommandation 20

Que le gouvernement du Canada explique dans le contexte de la réconciliation la priorité qu'il attache à la lutte contre la pêche d'interception, cette pratique non viable ayant des conséquences négatives sur les Premières Nations de la côte Ouest du Canada.

115 *Ibid.*

116 Greg Taylor, président, Fish First Consulting, à titre personnel, *Témoignages*, 2 mai 2024.

117 *Ibid.*

118 Aaron Hill, directeur général, Watershed Watch Salmon Society, *Témoignages*, 2 mai 2024.



COMMENT PROTÉGER ET RÉTABLIR LES STOCKS DE SAUMONS DU PACIFIQUE

Dans le contexte du moratoire de sept ans imposé à la pêche dirigée du saumon quinnat par l'accord du 1^{er} avril, la cheffe Pauline Frost a appelé de ses vœux « une vaste discussion sur les répercussions et les effets du climat, de la prédation, des maladies, du réchauffement des eaux, des tendances de réchauffement et tout ce qui touche le saumon¹¹⁹ ». Stephanie Peacock s'est dite d'avis que, vu la « complexité du cycle évolutif et des systèmes de gestion du saumon quinnat du Yukon, son rétablissement commande une approche multiforme. Les discussions sur la gestion doivent privilégier la préservation de la biodiversité du saumon quinnat du Yukon d'origine canadienne plutôt que les passages à la frontière¹²⁰. »

Collaboration et financement

Les témoins ont exprimé la claire volonté de collaborer et d'adopter de nouvelles approches pour sauver le saumon sauvage du Pacifique. Brandy Mayes a dit que, pour « rétablir une population qui a été décimée jusqu'à la quasi-disparition, nous devons faire appel à toutes nos ressources. Nous devons déployer tous les efforts possibles. Ce mouvement concerne tous les ordres de gouvernement, de part et d'autre de la frontière¹²¹. » Selon Wes Shoemaker, directeur exécutif de l'Initiative de la Stratégie relative au saumon du Pacifique au MPO, « [i]l faudra agir sur plus d'un front pour prendre le virage qui permettra d'améliorer la santé et d'accroître l'abondance du saumon du Pacifique. Une multitude de mesures devront être mises en œuvre¹²². » Quant à lui, Tim Gerberding a avancé

qu'il faudra un effort de collaboration entre plusieurs gouvernements. Cela ne va pas être facile. Selon moi, cela veut dire qu'il faudra modifier la réglementation. Cela va coûter cher et exigera également des sacrifices de la part du secteur. Cependant, si nous ne sommes pas prêts à faire quelques sacrifices et à prendre des mesures audacieuses et décisives, nous perdrons notre saumon¹²³.

119 Cheffe Pauline Frost, Première Nation des Gwitchin Vuntut, [Témoignages](#), 30 avril 2024.

120 Stephanie Peacock, analyste principale, Fondation du saumon du Pacifique, [Témoignages](#), 15 février 2024.

121 Brandy Mayes, gestionnaire, Opérations, pêche et faune, Patrimoine, terres et ressources, Kwanlin Dün First Nation, [Témoignages](#), 15 février 2024.

122 Wes Shoemaker, directeur exécutif, Initiative de la Stratégie relative au saumon du Pacifique, MPO, [Témoignages](#), 18 avril 2024.

123 Tim Gerberding, président, Sous-comité du saumon du Yukon, [Témoignages](#), 30 avril 2024.

L'hon. Nils Clarke a souligné que le gouvernement du Yukon collabore avec les parties concernées :

Nous travaillons avec les Premières Nations du Yukon pour répondre à certaines de leurs préoccupations, notamment en améliorant le passage des poissons dans les projets hydroélectriques du Yukon, en établissant des relations pour discuter de la faisabilité des écloseries de conservation [...]; en protégeant les zones d'importance culturelle dans le cadre de notre programme de gestion de l'habitat du poisson et en travaillant avec tous nos partenaires à l'élaboration d'un plan de reconstitution des stocks de saumon du fleuve Yukon¹²⁴.

Elizabeth MacDonald a insisté sur l'importance d'un financement « sûr et à long terme » afin que les efforts puissent être consacrés « à la reconstitution des populations de saumon et non à l'administration des accords de financement¹²⁵ ». Selon l'hon. Nils Clark, c'est la Colombie-Britannique et non le Yukon qui a reçu une grande partie du financement fédéral destiné au rétablissement du saumon sauvage du Pacifique. Il a donc appelé le gouvernement fédéral à « réaffecter une partie des fonds qui ont été fournis précisément pour la restauration du saumon en Colombie-Britannique aux efforts de restauration du fleuve Yukon »; les « discussions [à ce sujet] se poursuivent¹²⁶ ».

Recommandation 21

Que le gouvernement du Canada accroisse suffisamment le financement et les ressources affectés aux mesures concrètes jugées nécessaires par les experts et les parties prenantes au renversement du déclin du saumon dans le fleuve Yukon.

Recommandation 22

Que toutes les parties envisagent, dans leurs efforts pour contrer la diminution des populations de saumon, la restauration des habitats, le renversement ou l'atténuation des effets du changement climatique, la suppression ou l'atténuation des obstructions causées par l'homme sur les trajectoires empruntées par le saumon, ou la prise d'autres mesures jugées judicieuses.

124 L'hon. Nils Clarke, ministre de l'Environnement, Gouvernement du Yukon, [Témoignages](#), 13 juin 2024.

125 Elizabeth MacDonald, gestionnaire des pêches, Conseil des Premières nations du Yukon, [Témoignages](#), 15 février 2024.

126 L'hon. Nils Clarke, ministre de l'Environnement, Gouvernement du Yukon, [Témoignages](#), 13 juin 2024.



Recommandation 23

Que le gouvernement du Canada reconnaisse l'impact du changement climatique sur la santé des océans et des cours d'eau, et notamment ses répercussions sur le saumon du fleuve Yukon et d'autres espèces, et que le gouvernement du Canada, dans le cadre de ses efforts de restauration de la durabilité du stock de saumon dans le fleuve Yukon, collabore avec les autres ordres de gouvernement et au-delà de la frontière à la prise de mesures complètes pour renverser, contrer et atténuer l'impact du changement climatique.

Collecte de données, surveillance et activités scientifiques

Sans nier l'importance d'étudier les causes du déclin du saumon du Pacifique, les témoins ont dit espérer que les futures études se concentrent sur la recherche de solutions concrètes. Ainsi, pour Stephanie Peacock, « s'il faut continuer d'étudier les facteurs causant ces déclin, nous ne pouvons pas attendre que les preuves s'accumulent avant d'agir concrètement pour prévenir la disparition du saumon quinnat du Yukon¹²⁷ ». Peter Westley a parlé de prioriser « les données scientifiques qui pourront vraiment changer la donne » et « qui servent à éclairer les choix et la prise de décisions ». Il a ajouté que « les données scientifiques qui nous aident à très bien comprendre l'écologie et la biologie du saumon, même si elles sont fascinantes et importantes, ne nous fournissent peut-être pas les leviers à actionner dans le but d'améliorer la situation¹²⁸ ».

Selon Stephanie Peacock, « très peu d'informations » existent actuellement sur l'état de la plupart des unités de conservation du saumon. La surveillance et la récolte de données doivent donc être améliorées « à l'échelle des unités de conservation pour [que nous puissions] déterminer quand et où intervenir afin d'éviter les disparitions locales et la perte de biodiversité¹²⁹ ». D'après le témoin, le MPO ne s'est pas donné pour priorité de « centraliser les données et de les rendre accessibles [publiquement] »; quant aux données publiques, elles porteraient sur les passages à la frontière sans traiter d'autres éléments importants, comme le résultat des derniers frais¹³⁰.

127 Stephanie Peacock, analyste principale, Fondation du saumon du Pacifique, [Témoignages](#), 15 février 2024.

128 Peter Westley, chaire Wakefield des sciences halieutiques et océaniques, University of Alaska Fairbanks, [Témoignages](#), 30 mai 2024.

129 Stephanie Peacock, analyste principale, Fondation du saumon du Pacifique, [Témoignages](#), 15 février 2024.

130 *Ibid.*

Recommandation 24

Que le gouvernement du Canada consacre suffisamment d'attention et de ressources à la surveillance des unités de conservation individuelles du saumon du Yukon, des données plus précises sur la montaison étant nécessaires à la prévention des extinctions locales et des pertes de biodiversité.

Dans un mémoire au Comité, Urs Thomas a fait remarquer que le manque de relevés des stocks peut être « un grand obstacle à surmonter » lorsqu'on doit prendre « des décisions rapides et durables » de gestion du saumon. En effet, le manque de données « peut mettre les stocks en péril et empêcher la mise en place de plans de pêches solides pour tous les secteurs de pêche, ce qui se traduit par des difficultés sociales et économiques¹³¹ ».

Stephanie Peacock a signalé que les Premières Nations du Yukon « ont pris des mesures remarquables pour surveiller le saumon sur leurs territoires¹³² ».

Recommandation 25

Que Pêches et Océans Canada prenne les décisions de gestion le plus près du terrain possible en consultant les communautés et les intervenants concernés directement par le déclin de l'espèce afin de s'assurer d'obtenir les meilleures données pour favoriser une meilleure gestion du territoire et ainsi, prendre la bonne décision au bon endroit et encourager une bonne cohérence globale.

Recommandation 26

Que le gouvernement du Canada accroisse le financement octroyé, par l'intermédiaire de Pêches et Océans Canada, afin que davantage de ressources et d'attention soient consacrées à la surveillance du saumon du fleuve Yukon et du Nord de la Colombie-Britannique et à la collecte de données à son sujet.

Incorporer le savoir traditionnel

Les témoins ont fait valoir qu'il fallait intégrer le savoir traditionnel aux stratégies de gestion et de restauration des stocks. Brandy Mayes a dit espérer qu'on accorde « une

131 Urs Thomas, *Viabilité de la population des stocks de saumon au Yukon*, mémoire présenté au FOPO, 29 avril 2024.

132 Stephanie Peacock, analyste principale, Fondation du saumon du Pacifique, *Témoignages*, 15 février 2024.



place égale au savoir traditionnel et à la science dans toutes les décisions¹³³ », et David Curtis, qu'on remplace « les politiques actuelles de gestion des pêches par des politiques axées sur des pratiques traditionnelles et scientifiques, qui permettront d'améliorer la santé des populations de saumon et de toutes les communautés qui vivent le long du fleuve Yukon¹³⁴ ». L'accord du 1^{er} avril prône d'ailleurs « l'intégration des connaissances traditionnelles dans la prise de décisions¹³⁵ ».

Pour la cheffe Nicole Tom, en

ramenant les savoirs traditionnels, nous nous efforçons de corriger ce déséquilibre, comme nous l'avons fait par le passé, mais nous ne sommes plus seuls à assumer cette responsabilité, et nous souhaitons que d'autres cultures respectent nos inquiétudes et travaillent avec nous pour faire émerger une relation plus harmonieuse avec le saumon et toutes les formes de vie¹³⁶.

Bathsheba Demuth a souligné que les Premières Nations du Yukon et les Autochtones de l'Alaska « ont des dizaines de milliers d'années d'expérience de la cohabitation avec le saumon et qu'en réalité, c'est la relation historique normale entre le saumon et les humains. C'est donc dans le domaine du possible¹³⁷. »

Un témoin a expliqué que le gouvernement de chaque Première Nation du Yukon, « afin de pouvoir se concentrer sur les travaux de restauration et sur le maintien de la culture du saumon jusqu'à ce qu'il se rétablisse¹³⁸ », devait disposer de fonds suffisants pour engager un employé affecté exclusivement à cette tâche.

Recommandation 27

Étant donné que de nombreux exemples existent de Premières Nations assumant la direction des efforts de protection et de conservation des stocks de saumons locaux pour les générations futures, que Pêches et Océans Canada travaille avec les Premières

133 Brandy Mayes, gestionnaire, Opérations, pêche et faune, Patrimoine, terres et ressources, Kwanlin Dün First Nation, [Témoignages](#), 15 février 2024.

134 David Curtis, documentariste et pêcheur, à titre personnel, [Témoignages](#), 30 mai 2024.

135 Steve Gotch, directeur senior, Opérations, Région du Pacifique, MPO, [Témoignages](#), 18 avril 2024.

136 Cheffe Nicole Tom, Little Salmon Carmacks First Nation, [Témoignages](#), 15 février 2024.

137 Bathsheba Demuth, professeure doyenne associée d'histoire, d'environnement et de société, Brown University, à titre personnel, [Témoignages](#), 15 février 2024.

138 Elizabeth MacDonald, gestionnaire des pêches, Conseil des Premières nations du Yukon, [Témoignages](#), 15 février 2024.

Nations à intégrer le savoir et les pratiques traditionnels aux stratégies de gestion et de restauration du saumon du Yukon.

Recommandation 28

Que le gouvernement du Canada accroisse les investissements dans les efforts d'intendance communautaire des Premières Nations, y compris en matière de conservation et de surveillance, en mettant l'accent sur des programmes durables, prévisibles et pluriannuels.

Recommandation 29

Que le gouvernement du Canada collabore avec les gouvernements des États-Unis, de l'État de l'Alaska et du Yukon et les gouvernements des Premières Nations et des communautés autochtones américaines concernées, ainsi qu'avec les parties prenantes, à élaborer et à mettre en œuvre, en combinant science et savoir traditionnel, un plan de renversement du déclin des populations de saumon quinnat du fleuve Yukon (et à lancer des initiatives de rétablissement des stocks).

Recommandation 30

Que le gouvernement du Canada, en collaboration avec les Premières Nations du Yukon, honore les ententes définitives, particulièrement en ce qu'elles concernent la conservation et la protection du saumon du fleuve Yukon, et continue de faire des efforts véritables pour les appliquer.

Écloseries de conservation

Tim Gerberding a décrit comme suit les écloseries de conservation :

Une écloserie de conservation pourrait prendre des géniteurs, les incuber dans un bon endroit, puis ensemer [un ruisseau où ne reviennent plus beaucoup de saumons] pour un cycle de sept ans, disons, en espérant relancer la montaison. [...] Je pense que les pêcheries de conservation peuvent être très efficaces pour rétablir la montaison sur une courte période — un cycle, généralement — pour un cours d'eau donné¹³⁹.

Le témoin a toutefois signalé que les gènes des poissons provenant des écloseries peuvent être affectés et que « [a]u fil du temps, et sur plusieurs cycles, la reproduction

139 Tim Gerberding, président, Sous-comité du saumon du Yukon, *Témoignages*, 30 avril 2024.



de ces poissons avec des poissons sauvages pourrait compromettre la génétique des poissons sauvages¹⁴⁰ ».

Brandy Mayes a appelé le gouvernement du Canada à

continuer de fournir les capacités, l'argent et les ressources nécessaires à la mise en œuvre de la stratégie de rétablissement du saumon du fleuve Yukon et [à] maintenir son appui à la Première Nation Kwanlin Dün au sujet de la faisabilité et de la création d'un centre d'intendance du saumon, qui aidera toutes les Premières Nations du Yukon dans leurs efforts de reconstitution et de rétablissement en servant de lieu de rencontre et d'enseignement, de carrefour de rétablissement et de recherche et de centre de restauration du saumon quinnat¹⁴¹.

Le témoin a ajouté que le centre d'intendance serait intéressé, potentiellement, à mettre en place une éclosérie de conservation qui accepterait une partie « des stocks de géniteurs restants afin de nous assurer que nous pouvons restaurer certains ruisseaux¹⁴² ».

Tout en reconnaissant que les écloséries ne font pas l'unanimité chez les Premières Nations du Yukon, l'hon. Nils Clarke a confirmé que le « ministère de l'Environnement [du territoire] est en faveur de l'instauration d'une éclosérie de conservation au Yukon, et nous poursuivons les discussions avec Pêches et Océans Canada et les Premières Nations du Yukon afin d'apporter notre soutien au besoin¹⁴³ ». Le ministre a aussi expliqué que des responsables de son ministère ont tenu des réunions avec la Première Nation des Kwanlin Dün pour discuter de la façon dont le « ministère peut soutenir le processus de création d'un nouveau centre d'intendance du saumon de la Première Nation Kwanlin [Dün], qui comprendra une étude de faisabilité d'une éclosérie de conservation menée par cette dernière¹⁴⁴ ».

Recommandation 31

Que le gouvernement du Yukon, en collaboration avec les Premières Nations du Yukon et Pêches et Océans Canada, mette en place le centre d'intendance du saumon de la Première Nation des Kwanlin Dün, dans le cadre duquel une étude de faisabilité sera

140 *Ibid.*

141 Brandy Mayes, gestionnaire, Opérations, pêche et faune, Patrimoine, terres et ressources, Kwanlin Dün First Nation, *Témoignages*, 15 février 2024.

142 *Ibid.*

143 L'hon. Nils Clarke, ministre de l'Environnement, Gouvernement du Yukon, *Témoignages*, 13 juin 2024.

144 *Ibid.*

réalisée sur l'éventuelle création, au Yukon, d'une éclosérie de conservation du saumon du Yukon.

Mise à jour du *Traité sur le saumon du Pacifique* et de l'*Accord sur le saumon du fleuve Yukon*

Pour la cheffe Pauline Frost, le *Traité sur le saumon du Pacifique* est un accord « très restrictif » qui porte uniquement sur les passages à la frontière; il ne permet pas de « discussions ou d[e] délibérations sur une cogestion efficace¹⁴⁵ ». Ce témoin a dit espérer que l'accord du 1^{er} avril permette au Canada « de participer pleinement à la réouverture de l'*Accord sur le saumon du fleuve Yukon* », de « participer à des initiatives internationales concernant les pressions en mer de Béring » sur le saumon du Pacifique, et « de discuter de la façon dont les trois parties du gouvernement — les Premières Nations autonomes, le gouvernement du Yukon et le Canada — sont collectivement responsables de collaborer au pays dans le cadre d'une initiative de rétablissement des stocks¹⁴⁶ ».

Stephanie Peacock a proposé que, vu les « déclin sans précédent » actuellement observés, l'*Accord sur le saumon du fleuve Yukon* soit réorienté sur la « conservation et le rétablissement de la biodiversité »; il est actuellement axé sur la gestion, alors que « le niveau des prises admissibles a chuté à zéro¹⁴⁷ ». Quant à lui, Dennis Zimmerman a suggéré la prise en compte non seulement du nombre de saumons du Pacifique qui passent la frontière, mais aussi de leur « qualité » – l'âge, la taille et la fécondité des individus qui regagnent la frayère¹⁴⁸.

Recommandation 32

Que les gouvernements du Canada et des États-Unis, en collaboration avec les gouvernements du Yukon et de l'Alaska, passent de l'actuel *Accord sur le saumon du fleuve Yukon*, axé sur le passage frontalier, à l'élaboration d'un accord binational global ayant pour objectif de restaurer et de reconstituer le saumon du fleuve Yukon et l'écosystème qui le soutient.

145 Cheffe Pauline Frost, Première Nation des Gwitchin Vuntut, *Témoignages*, 30 avril 2024.

146 *Ibid.*

147 Stephanie Peacock, analyste principale, Fondation du saumon du Pacifique, *Témoignages*, 15 février 2024.

148 Dennis Zimmermann, consultant en gestion des pêches et de la faune et membre d'un groupe d'experts du *Traité sur le saumon du Pacifique*, Big Fish Little Fish Consultants, à titre personnel, *Témoignages*, 15 février 2024.



Bathsheba Demuth a rappelé que le Comité du fleuve Yukon

ne réglemente les saumons que dans le fleuve Yukon lui-même et n'a pas la compétence ni le mandat de le faire dans l'océan où ils passent une grande partie de leur vie. Le Comité du fleuve Yukon peut faire tout ce qu'il peut — et il le fait très souvent — à l'intérieur du système fluvial lui-même, mais les saumons du fleuve Yukon passent une grande partie de leur vie dans l'océan. Par conséquent, ils sont soumis à d'autres règlements ou à l'absence de règlements, selon le cas, dans cet espace¹⁴⁹.

Bathsheba Demuth a ajouté que « *l'Accord sur le saumon du fleuve Yukon* prévoit des outils du XX^e siècle pour ce qui devient des problèmes du XXI^e siècle, à savoir les changements climatiques et la modification de l'écosystème en raison d'une pêche intensive¹⁵⁰ ».

Recommandation 33

Que le gouvernement du Canada amplifie le travail avec les gouvernements de l'Alaska et des États-Unis sur les initiatives de conservation et les mesures de contrôle des pêches qui aideront à assurer l'avenir du saumon sauvage du Pacifique et la mise en œuvre future d'un *Accord sur le saumon du fleuve Yukon* équitable et durable.

Recommandation 34

Que le gouvernement du Canada tienne des négociations afin que les exceptions applicables aux Premières Nations au titre du moratoire de sept ans sur la pêche du quinnat, si elles sont considérées, soient mises en œuvre équitablement des deux côtés de la frontière, avec, chaque fois, des consultations adéquates.

Recommandation 35

Que la ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne et le gouvernement du Canada commencent à renégocier *l'Accord sur le saumon du fleuve Yukon* avec les États-Unis afin qu'il reflète mieux les réalités actuelles, et potentiellement qu'il mesure non plus seulement l'ampleur de l'échappement, mais aussi d'autres caractéristiques comme la taille, le sexe et l'âge des poissons, et qu'il reconnaisse le savoir traditionnel et l'incorpore aux processus d'évaluation et à la prise de décisions.

149 Bathsheba Demuth, professeure doyenne associée d'histoire, d'environnement et de société, Brown University, à titre personnel, [Témoignages](#), 15 février 2024.

150 *Ibid.*

Recommandation 36

Que la ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière, Pêches et Océans Canada et d'autres ministres et ministères accroissent leur activité diplomatique afin que les traités et accords sur la gestion du saumon du Pacifique :

- **établissent des processus et des règlements de gestion des pêches favorables à la durabilité et à la conservation des stocks d'origine canadienne, surtout s'ils sont menacés;**
- **assurent aux collectivités autochtones et aux pêcheurs du Canada l'accès prioritaire aux stocks de saumon d'origine canadienne.**

Éducation et sensibilisation

Pour Elizabeth MacDonald, « le fait que les gens perdent le contact avec le saumon est également une grande menace. Les gens ne se sentent pas visés. Ils ne vont pas se battre pour protéger l'habitat ou renoncer à d'autres choses pour préserver l'habitat¹⁵¹. » Dennis Zimmermann a fait remarquer que, « si les gens, les membres des Premières Nations, les pêcheurs sportifs et le grand public n'interagissent pas avec le saumon d'une quelconque façon, il est peu probable qu'ils s'en soucient ou qu'ils veuillent le soutenir¹⁵² ». Il a dit au Comité que cela conduirait à un manque de mobilisation et un changement au fil du temps dans les normes et attentes acceptées concernant ce à quoi ressemble un écosystème de base sain¹⁵³. Bryce Bekar a souligné que nos « jeunes ne se soucieront pas du saumon s'ils ne connaissent pas son importance pour l'écosystème », mais que la Yukon Fish and Game Association est prête à « coopérer avec toutes les organisations pour en apprendre davantage sur la situation actuelle, pour aider à informer les Yukonnais sur l'importance du saumon dans l'écosystème et pour les motiver à agir¹⁵⁴ ».

151 Elizabeth MacDonald, gestionnaire des pêches, Conseil des Premières nations du Yukon, [Témoignages](#), 15 février 2024.

152 Dennis Zimmermann, consultant en gestion des pêches et de la faune et membre d'un groupe d'experts du Traité sur le saumon du Pacifique, Big Fish Little Fish Consultants, à titre personnel, [Témoignages](#), 15 février 2024.

153 *Ibid.*

154 Bryce Bekar, président, Yukon Fish and Game Association, [Témoignages](#), 18 avril 2024.



Recommandation 37

Que toute initiative prise pour préserver et protéger le saumon du fleuve Yukon et du Nord de la Colombie-Britannique prévoie aussi du soutien pour une sensibilisation appropriée des habitants et des visiteurs, y compris les enfants et les jeunes, à l'importance du saumon.

CONCLUSION

Le saumon du Pacifique est menacé sur plusieurs fronts. Cette étude met l'accent sur la gestion de l'effort de pêche et sur l'état de l'habitat le long des réseaux hydrographiques, mais des réflexions ont aussi été faites sur l'interception de montaisons de saumons par les pêches commerciales de l'Alaska. Il a été dit que les stocks de poissons du côté de l'océan se dirigeant vers le fleuve Yukon étaient « abondants », ce qui suggère qu'il faudrait examiner plus en détail l'incidence de toutes les sortes de pêche sur les perspectives liées au rétablissement des populations de saumon. Les efforts visant à conserver le saumon sauvage du Pacifique doivent prendre en compte à la fois le prélèvement de saumons par les efforts de pêche et les conditions environnementales des environnements d'eau douce et océaniques où vivent les saumons. Certaines des causes de son déclin, comme l'obstruction à la migration que représente le barrage de Whitehorse, ou les prises accidentelles ou d'interception attribuables à la pêche commerciale en mer en Alaska, pourraient et devraient, selon les témoins entendus par le Comité, être éliminées sans plus attendre. D'autres causes, comme l'impact environnemental du changement climatique, nécessitent des solutions à plus long terme et à plus grande échelle.

Le saumon du Pacifique joue un rôle crucial tant pour l'écosystème du Yukon que pour la culture des Premières Nations de ce territoire, et le Comité appelle le gouvernement du Canada à prendre toutes les mesures nécessaires pour le protéger. Le sincère désir, exprimé par les témoins, de faire le nécessaire, collectivement, pour conserver et rétablir les populations de saumons du Pacifique au Yukon est une source d'encouragement. Le Comité espère que les recommandations formulées dans le présent rapport apporteront leur pierre à l'édifice.

ANNEXE A : LISTE DES TÉMOINS

Le tableau ci-dessous présente les témoins qui ont comparu devant le Comité lors des réunions se rapportant au présent rapport. Les transcriptions de toutes les séances publiques reliées à ce rapport sont affichées sur la [page Web du Comité sur cette étude](#).

Organismes et individus	Date	Réunion
<p>À titre personnel</p> <p>Bathsheba Demuth, professeure doyenne associée d'histoire, d'environnement et de société, Brown University</p> <p>Dennis Zimmermann, consultant en gestion des pêches et de la faune/membre d'un groupe d'experts du Traité sur le saumon du Pacifique, Big Fish Little Fish Consultants</p>	2024/02/15	99
<p>Conseil des Premières nations du Yukon</p> <p>Elizabeth MacDonald, gestionnaire des pêches</p>	2024/02/15	99
<p>Fondation du saumon du Pacifique</p> <p>Stephanie Peacock, analyste principale</p>	2024/02/15	99
<p>Kwanlin Dün First Nation</p> <p>Brandy Mayes, gestionnaire, Opérations, pêche et faune, Patrimoine, terres et ressources</p>	2024/02/15	99
<p>Little Salmon Carmacks First Nation</p> <p>Cheffe Nicole Tom</p>	2024/02/15	99
<p>Ministère des Pêches et des Océans</p> <p>Steve Gotch, directeur senior, Opérations, Région du Pacifique</p> <p>Wes Shoemaker, directeur exécutif, Transformation de la Stratégie relative au saumon du Pacifique</p>	2024/04/18	106
<p>Yukon Fish and Game Association</p> <p>Bryce Bekar, président</p>	2024/04/18	106

Organismes et individus	Date	Réunion
Fédération québécoise pour le saumon atlantique Myriam Bergeron, directrice générale, biologiste	2024/04/30	107
Première Nation des Gwitchin Vuntut Cheffe Pauline Frost	2024/04/30	107
Sous-comité du saumon du Yukon Tim Gerberding, président	2024/04/30	107
À titre personnel Greg Taylor, président, Fish First Consulting	2024/05/02	108
SkeenaWild Conservation Trust Greg Knox, directeur général	2024/05/02	108
Watershed Watch Salmon Society Aaron Hill, directeur général	2024/05/02	108
À titre personnel David Curtis, documentariste et pêcheur	2024/05/30	112
Beaver Village Council Cheffe Rhonda Pitka	2024/05/30	112
University of Alaska Fairbanks Peter Westley, chaire Wakefield des sciences halieutiques et océaniques	2024/05/30	112
Gouvernement du Yukon L'hon. Nils Clarke, ministre de l'Environnement	2024/06/13	114

ANNEXE B : LISTE DES MÉMOIRES

Ce qui suit est une liste alphabétique des organisations et des personnes qui ont présenté au Comité des mémoires reliés au présent rapport. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter la [page Web du Comité sur cette étude](#).

Assemblée des Premières Nations

Conseil des Premières nations du Yukon

Little Salmon Carmacks First Nation

Sous-comité du saumon du Yukon

Thomas, Urs

Woods, Brooke

DEMANDE DE RÉPONSE DU GOUVERNEMENT

Conformément à l'article 109 du Règlement, le Comité demande au gouvernement de déposer une réponse globale au présent rapport.

Un exemplaire des *procès-verbaux* pertinents (réunions n^{os} 99, 106 à 109, 112, 114, 117 et 121) est déposé.

Respectueusement soumis,

Le président,
Ken McDonald

